

THEME 8 - FONCIER

30 Besoins en terrains destinés à la résidence à court et moyen termes

30.1 PREAMBULE

30.1.1 Objectifs

Les objectifs sont :

- Déterminer l'évolution du nombre d'habitants à l'horizon 2015-2030, et donc le nombre de ménages.

Cette étude permet d'estimer le nombre de nouveaux logements à prévoir, et d'analyser si la capacité des équipements actuels est suffisante.

30.1.2 Cartographie

Néant.

30.1.3 Références et sources des données

Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie (ex-INS)
http://www.statbel.fgov.be/home_fr.asp

Perspectives de population Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie (ex-INS) « Démographie mathématique – Perspectives de population par arrondissement -2007/2060 »

**Conférence Permanente du Développement Territorial
CPDT 2001 « L'évaluation des besoins des ménages et des disponibilités foncières en matière d'habitat, en Région wallonne- Horizon 2015 », Les Echos du logement 2002, numéro 5.**

30.2 PREVISIONS SUR BASE D'UNE PROJECTION DE L'EVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS ET DES MENAGES

La connaissance de l'évolution de la population et du nombre des ménages est indispensable pour mener, de manière éclairée, des politiques répondant aux besoins spécifiques de la population. En effet, par exemple, le nombre de jeunes ménages aura une incidence sur les besoins en garderies pour enfants, en infrastructures scolaires et en encadrements pédagogiques.

Les générations de jeunes adultes détermineront les entrées sur le marché du travail et l'importance de l'offre en main d'œuvre; mais aussi, les besoins en logements et en moyens de communications. D'autre part, les plus âgés quitteront le marché du travail et formeront le groupe des pensionnés.

La pyramide de perspective de population '2000–2015' pour la Région wallonne montre que la population vieillit et que la part des jeunes voit son importance diminuer.

A quelques exceptions près, la croissance de la population âgée est généralisable à tous les arrondissements wallons⁸⁸.

⁸⁸ Source : CPDT 2001, « L'évaluation des besoins des ménages et des disponibilités foncières en matière d'habitat, en région wallonne- Horizon 2015 », Les Echos du logement 2002, numéro 5.

30.2.1 Prévisions « Méthode 1 » - Evolution du nombre des habitants⁸⁹

Première Hypothèse : Données source : Perspectives de population Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie (ex-INS) « Démographie mathématique – Perspectives de population par arrondissement -2007/2060 »

Les **perspectives de population de 2007 à 2060 pour la Wallonie** montrent que les plus fortes croissances de population caractériseront l'axe NO-SE de la Wallonie, contrastant avec l'axe E-O d'ancienne industrialisation. Les plus fortes croissances, parfois supérieures à 10%, sont observées le long des deux axes de développement actuel de la Wallonie, à savoir le long de l'A8 (arrondissements de Soignies et d'Ath) et le long de l'E411 (arrondissement de Waremme, d'Huy et de Marche-en-Famenne).

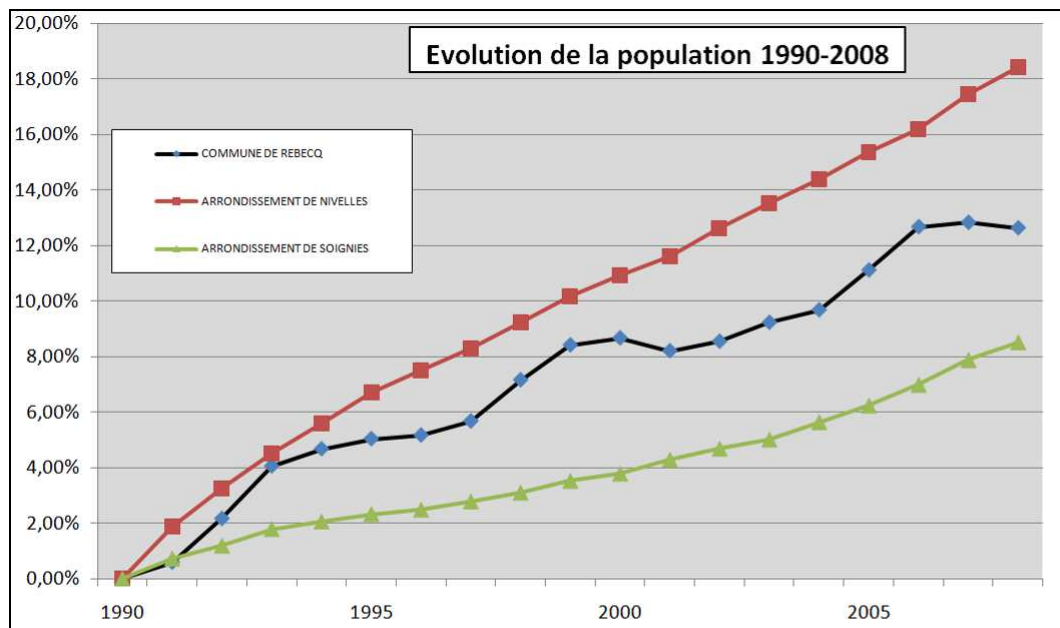


Figure 748 : Graphique de l'évolution de la population de Rebecq entre 1990-2008

A la vue du tableau ci-avant, on constate que, dans les 20 dernières années, la population de Rebecq a gagné près de 1. 400 personnes, soit une augmentation d'environ 15%.

Au regard des considérations précédentes, à savoir que la démographie rebecquoise s'inscrit dans les bassins de vie de Nivelles et Soignies et qu'elle affiche le même profil que ces arrondissements, l'analyse suivante est faite par rapport aux évolutions de ces deux arrondissements. Le tableau ci-après présente l'estimation de la croissance de la population à court et à moyen terme.

Les **perspectives de population de 2007 à 2060, pour la Wallonie**, sont calculées par arrondissement. Ainsi, pour obtenir des chiffres plus exacts de la croissance de la population pour

⁸⁹ Méthodologie « Méthode 1 » : Les quatre facteurs démographiques d'évolution de la population sont successivement pris en considération: les décès, les naissances, les migrations internes et les migrations avec l'étranger.

Les mouvements sont généralement calculés par application à la population résidente, soumise au « risque », d'une probabilité que l'événement survienne.

Cette démarche est courante pour la mortalité et la natalité. Le nombre de personnes décédées est égal au produit d'une probabilité de décès par âge et de la population correspondante; le nombre de naissances est le produit d'un taux de fécondité par âge et du nombre de femmes de cet âge.

Elle est plus originale, mais tout aussi pertinente, lorsqu'elle est appliquée aux migrations internes: les mouvements migratoires internes étant, à l'instar des deux précédents, le produit d'un taux d'émigration par âge appliqué à la population du même âge soumise au risque d'émigrer.

Pour les émigrations vers l'étranger, une méthode analogue à celle des émigrations internes est utilisée. Pour les migrations en provenance de l'étranger toutefois, la méthode n'est pas applicable, à la fois parce que la population concernée est difficile à cerner et parce que la politique d'accueil joue également un grand rôle pouvant infléchir les tendances observées.

Rebecq, il faut opérer des comparaisons avec les chiffres des arrondissements de Nivelles et de Soignies.

Durant les 10 dernières années, il existe les facteurs de différence suivants :

- Un facteur de « 1,38 » entre la croissance de l'arrondissement de Nivelles et la croissance de la commune de Rebecq;
- Un facteur de « 0,55 » entre la croissance de l'arrondissement de Soignies et la croissance de la commune de Rebecq.

Nous partons donc de ces facteurs pour estimer une fourchette au sein de laquelle l'évolution future de la population de Rebecq pourrait s'effectuer.

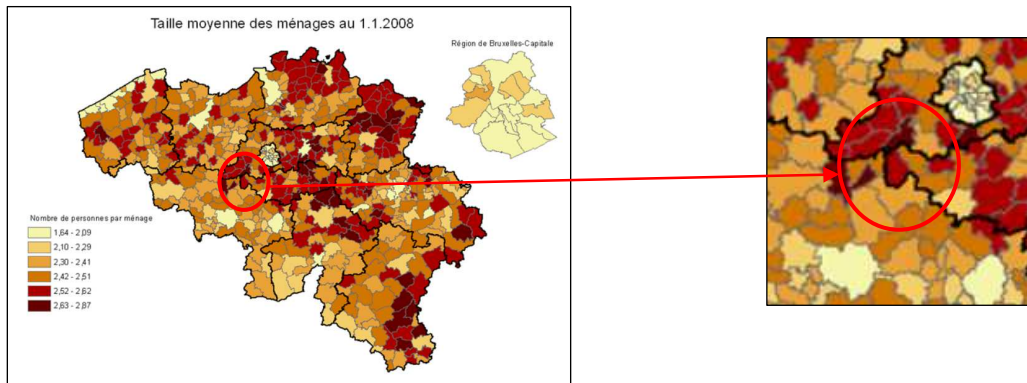
Suivant cette méthode on peut conclure :

- 1. A court terme 2009-2015, la population de Rebecq peut enregistrer une hausse comprise entre 498 et 1.012 habitants.**
- 2. A long terme 2009-2030, la population de Rebecq peut enregistrer une hausse comprise entre 1.547 et 3.601 habitants.**

Figure 749 : Tableau de l'évolution de la population de Rebecq à l'horizon 2030 (estimation)

Année	COMMUNE DE REBECQ		ARRONDISSEMENT DE NIVELLES		Facteur de différence	COMMUNE DE REBECQ		ARRONDISSEMENT DE SOIGNIES		Facteur de différence
	Total	croissance	Total	croissance		Total	croissance	Total	croissance	
1990	9089	0,00%	315358	0,00%		9089	0,00%	166972	0,00%	
1991	9143	0,59%	321304	1,89%	3,17	9143	0,59%	168183	0,73%	1,22
1992	9286	2,17%	325621	3,25%	1,50	9286	2,17%	168954	1,19%	0,55
1993	9458	4,06%	329614	4,52%	1,11	9458	4,06%	169960	1,79%	0,44
1994	9514	4,68%	332966	5,58%	1,19	9514	4,68%	170414	2,06%	0,44
1995	9547	5,04%	336505	6,71%	1,33	9547	5,04%	170868	2,33%	0,46
1996	9559	5,17%	339062	7,52%	1,45	9559	5,17%	171120	2,48%	0,48
1997	9605	5,68%	341565	8,31%	1,46	9605	5,68%	171627	2,79%	0,49
1998	9740	7,16%	344508	9,24%	1,29	9740	7,16%	172152	3,10%	0,43
1999	9854	8,42%	347423	10,17%	1,21	9854	8,42%	172864	3,53%	0,42
2000	9877	8,67%	349884	10,95%	1,26	9877	8,67%	173297	3,79%	0,44
2001	9835	8,21%	352018	11,62%	1,42	9835	8,21%	174142	4,29%	0,52
2002	9866	8,55%	355207	12,64%	1,48	9866	8,55%	174801	4,69%	0,55
2003	9928	9,23%	358012	13,53%	1,47	9928	9,23%	175357	5,02%	0,54
2004	9969	9,68%	360717	14,38%	1,49	9969	9,68%	176409	5,65%	0,58
2005	10099	11,11%	363776	15,35%	1,38	10099	11,11%	177398	6,24%	0,56
2006	10241	12,67%	366481	16,21%	1,28	10241	12,67%	178659	7,00%	0,55
2007	10255	12,83%	370460	17,47%	1,36	10255	12,83%	180154	7,89%	0,62
2008	10237	12,63%	373492	18,43%	1,46	10237	12,63%	181217	8,53%	0,68
Total croissance 1989-2008	1148					1148				
Facteur de croissance moyenne 10 derniers années					1,38					0,55
2009	10386	14,27%	377.443	19,69%	1,38	10705	17,77%	183.178	9,71%	0,55
2010	10465	15,14%	381.225	20,89%	1,38	10865	19,54%	184.791	10,67%	0,55
2011	10546	16,04%	385.135	22,13%	1,38	11030	21,36%	186.446	11,66%	0,55
2012	10630	16,95%	389.130	23,39%	1,38	11200	23,23%	188.148	12,68%	0,55
2013	10715	17,89%	393.188	24,68%	1,38	11372	25,12%	189.874	13,72%	0,55
2014	10800	18,83%	397.273	25,98%	1,38	11546	27,03%	191.615	14,76%	0,55
2015	10884	19,74%	401.271	27,24%	1,38	11717	28,91%	193.335	15,79%	0,55
Total croissance 2008-2015					1,38					0,55
2016	10963	20,62%	405.067	28,45%	1,38	11884	30,75%	195.007	16,79%	0,55
2017	11038	21,44%	408.658	29,59%	1,38	12045	32,52%	196.625	17,76%	0,55
2018	11110	22,23%	412.104	30,68%	1,38	12203	34,26%	198.213	18,71%	0,55
2019	11179	22,99%	415.410	31,73%	1,38	12360	35,98%	199.781	19,65%	0,55
2020	11245	23,72%	418.591	32,74%	1,38	12512	37,67%	201.314	20,57%	0,55
2021	11309	24,42%	421.626	33,70%	1,38	12662	39,31%	202.810	21,46%	0,55
2022	11369	25,08%	424.504	34,61%	1,38	12806	40,89%	204.255	22,33%	0,55
2023	11427	25,72%	427.285	35,49%	1,38	12947	42,45%	205.673	23,18%	0,55
2024	11483	26,34%	429.987	36,35%	1,38	13085	43,97%	207.058	24,01%	0,55
2025	11538	26,94%	432.596	37,18%	1,38	13219	45,44%	208.405	24,81%	0,55
2026	11590	27,52%	435.096	37,97%	1,38	13351	46,89%	209.723	25,60%	0,55
2027	11641	28,07%	437.520	38,74%	1,38	13478	48,29%	210.998	26,37%	0,55
2028	11690	28,61%	439.868	39,48%	1,38	13602	49,65%	212.243	27,11%	0,55
2029	11738	29,14%	442.160	40,21%	1,38	13722	50,97%	213.447	27,83%	0,55
2030	11784	29,65%	444.384	40,91%	1,38	13838	52,25%	214.612	28,53%	0,55
Total croissance 2015-2030	901					2121				
Total croissance 2009-2030	1547					3601				

Il est intéressant d'estimer l'augmentation du nombre de ménages qui va être généré par ces nouveaux habitants. En 2008, la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie (ex-INS) estimait la taille moyenne des ménages dans la commune de Rebecq **entre 2,52 et 2,62**⁹⁰ personnes par ménage. Pour les calculs qui suivent nous prendrons donc une moyenne de 2,57 personnes par ménage.



En envisageant les augmentations on peut conclure que :

- **Entre 2009-2015, Rebecq pourrait voir son nombre de ménage évoluer positivement selon une fourchette oscillant entre 193 et 394 nouveaux ménages.**
- **Entre 2009-2030, Rebecq pourrait voir son nombre de ménage évoluer positivement selon une fourchette oscillant entre 602 et 1.401 nouveaux ménages.**

Pour détailler encore plus notre analyse, nous avons pris en compte d'autres hypothèses de calculs.

⁹⁰

Chiffre 2008 source INS :
<http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/structure/menages/taillemoyen/index.jsp>

30.2.2 Prévisions « Méthode 2⁹¹ » - Evolution du nombre des ménages

Hypothèse 2 : Croissance constante – Estimation sur base de la croissance effective du nombre des ménages 2000-2006⁹².

Sur base de l'observation effectuée sur la période 2000-2006, et en prévoyant une évolution constante, on peut estimer, pour Rebecq, une augmentation de 233 nouveaux ménages sur la période 2009-2015 et de 583 nouveaux ménages pour la période 2015-2030. Ainsi, à l'horizon 2030, la commune de Rebecq compterait un nombre total de 4.917 ménages, soit environ 12.636 habitants.

Type de ménage	1 pers	2 pers	3 pers	4 pers	5 pers	6 pers ou plus	Collectif ou autres	TOTAL
Situation en 2000	857	1197	719	632	255	90	2	3752
Situation en 2006	967	1298	779	609	223	107	2	3985
Croissance moyenne par année (2000-2006)	18,33	16,83	10,00	-3,83	-5,33	2,83	0,00	
Prévision 2015 (par rapport à 2006, soit 9 années)	1132	1450	869	575	175	133	2	4335
Prévision 2030 (par rapport à 2015, soit 15 années)	1407	1702	1019	517	95	175	2	4917
Croissance 2009-2015	110	101	60	-23	-32	17	0	233
Croissance 2015-2030	275	253	150	-58	-80	43	0	583

Figure 750 : Tableau des prévisions du nombre de ménages – « Méthode 2 » Deuxième Hypothèse

30.2.3 Prévisions « Méthode 3 » - Evolution du nombre des logements

Selon les chiffres analysés dans le chapitre « Logement », durant les 10 dernières années, le parc de logements de Rebecq a augmenté de 450 unités (121 appartements et 329 maisons).

Nous pouvons réaliser une extrapolation concernant l'évolution du nombre de logements à l'horizon 2015 et 2030.

Extrapolation selon une évolution constante, sur base de la moyenne des 10 dernières années, soit 45 logements/année :

- Pour la période 2009-2015 – environ 270 nouveaux logements;
- Pour la période 2015-2030 – environ 675 nouveaux logements.

En prenant seulement en compte les années 2005-2010 (5 dernières années) – la moyenne par année est de 53,4 logements soit :

- Pour la période 2009-2015 - environ 320 nouveaux logements;
- Pour la période 2015-2030 - environ 801 nouveaux logements.

En envisageant ces évolutions, on peut conclure qu'en moyenne à Rebecq seront construits:

- Entre 2009-2015 - environ 295 nouveaux logements;
- Entre 2015-2030 - environ 738 nouveaux logements.

⁹¹ Méthodologie : les données sont issues d'un exercice de projection démographique à comportements migratoires et naturels constants sur trois périodes quinquennales allant de 2000 à 2015, à partir d'une observation unique sur la période 1995-2000. Les données sont issues du Registre national.

⁹² Source : INS

30.3 CONCLUSION

En conclusion, découlant des développements ci-avant, nous pouvons considérer que :

En ce qui concerne le nombre de ménages à prévoir :

- Pour la période 2009-2015, les estimations varient entre 193 et 394 unités;
- Pour la période 2015-2030, les estimations varient entre 583 et 1401 unités.

Donc une augmentation d'habitants variant de :

- Pour la période 2009-2015, entre 496 habitants à 1012 habitants;
- Pour la période 2015-2030, les estimations varient entre 1498 et 3600 habitants.

Pour le nombre de logements à prévoir :

- Pour la période 2009-2015, les estimations varient entre 270 et 320 nouveaux logements;
- Pour la période 2015-2030, les chiffres varient entre 675 et 801 nouveaux logements.

Afin de réaliser un calcul approximatif, nous considérons qu'à Rebecq, la densité moyenne des logements à l'hectare sera conservée dans les années à venir, soit environ 12,4 logements/ha⁹³.

Ainsi, on peut donc conclure que les besoins en superficie à bâtir se résument à :

- **Pour la période 2009-2015, environ entre 22 et 26 ha;**
- **Pour la période 2015-2030, environ entre 54 et 65 ha.**

⁹³ Issu du ratio entre le nombre d'hectare en terrain résidentiel à l'occupation du sol (soit 340 ha) et le nombre total de logements (soit 4.224).

31 Réserves foncières

31.1 PREAMBULE

31.1.1 Objectifs

Les objectifs sont :

- Déterminer et localiser la part de potentiel foncier de la commune qui relève des institutions publiques et celle qui relève du secteur privé;
- Objectiver les sentiments relatifs à la disponibilité en terrains propices à l'urbanisation.

31.1.2 Cartographie

Carte n°5 : « Situation de droit – Propriétaires publics » échelle 1 :10.000

Sur la carte figure :

- Les propriétaires publics (source matrice cadastrale 1.01.2007);

Carte n° 14 : « Synthèse 1 - Contraintes et potentialités – Situation de droit et milieu humain » échelle 1 :10.000

Carte n° 15 : « Synthèse 2 - Contraintes et potentialités – Cadre naturel » échelle 1 :10.000

- Les disponibilités foncières actuelles :
 - Les terrains encore non bâtis, situés en zone urbanisable d'habitat - potentiel « de remplissage »;
 - Les terrains encore non bâtis, situés en zone d'habitat à caractère rural : potentiel « de remplissage »;
 - Les terrains encore non bâtis situés en ZACC.

31.1.3 Références et sources des données

Matrice cadastrale, 1.01.2007

Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie (ex-INS)

http://www.statbel.fgov.be/home_fr.asp

Conférence Permanente du Développement Territorial

Fiches de l'occupation et de l'affectation du sol

http://cpdt.wallonie.be/?id_page=71

31.2 DISPONIBILITES FONCIERES

31.2.1 Introduction

Nous avons effectué une estimation de la surface des terrains situés en zone urbanisable (résidentielle) au plan de secteur ou en ZACC et qui ne sont pas encore bâtis. Il s'agit d'environ 133,78 ha.

La répartition des réserves foncières « brutes » par type de propriétaire est la suivante:

Total superficie en RF	133,78
Propriétaire privé	112,74
Propriétaire privé - diverses associations	1,34
Propriétaire public - divers	14,39
Propriétaire public – Commune de Rebecq	5,30

Figure 751 : Tableau des réserves foncières par propriétaire (en ha)
(Calculs Agora sur base du Plan de Secteur et Plan Cadastral 01.01.2007)

L'estimation reprise ci-avant est très sommaire. Elle représente une estimation brute en fonction des parcelles. Elle ne tient pas compte du fait qu'une partie des terrains de remplissage ne seront jamais bâtis, car étant utilisés en zone de « cours et jardins ». De plus, il y a de nombreux « morceaux » de parcelles qui ne sont pas urbanisables; mais qui représentent, en théorie, « des disponibilités foncières ».

Une proportion, relativement importante, de ce potentiel ne constitue pas une réelle capacité foncière, dans la mesure où beaucoup de ces terrains non urbanisés, inscrits en zone d'habitat, se présentent sous la forme de jardins enclavés, d'espaces aménagés en zones de parking et/ou de terrains interstitiels de faible dimension.

Ainsi, chaque are de terrain concerné n'est pas forcément utilisable à des fins de construction, mais les ordres de grandeur des estimations sont suffisamment révélateurs que pour rassurer sur la capacité du territoire communal à supporter des développements dans les années à venir.

A Rebecq, des contraintes physiques sont présentes au niveau de plusieurs réserves foncières situées en zone d'habitat au plan de secteur (zone d'habitat et zone d'habitat à caractère rural ensemble).

Ces contraintes sont notamment constituées de zones à risques d'inondations, de zones de prévention de captages d'eaux souterraines ou encore de pentes de plus de 15%.

Certaines de ces contraintes conditionnent, plus que d'autres, l'aménagement possible des réserves foncières.

31.2.2 Analyse par quartier ou village

Pour affiner l'estimation, nous avons procédé à une analyse plus fine, par village en fonction de 3 critères :

- Les propriétaires des terrains;
- L'aptitude à l'urbanisation – contraintes physiques (voir cartographie, Carte 15 : Synthèse 1 – contraintes et potentialités –cadre naturel) :

La méthodologie abordée est de réaliser une superposition entre la couche graphique des réserves foncières, et les couches graphiques des éléments qui représentent des facteurs contraignants, dérivant de la structure physique du territoire, du paysage ou de la structure écologique. Ils représentent des éléments négatifs à une éventuelle urbanisation.

Les éléments retenus dans cette carte sont :

- La structure physique – pentes de plus de 15%, les zones inondables, les zones de protection des captages;
- La structure paysagère – périmètres d'intérêt paysager (plan de secteur ou ADESA) et les points ou lignes de vue remarquables;
- La structure écologique – présence de sites de grand intérêt biologique, de zones humides, etc.

L'aptitude des sols à l'agriculture est étudiée séparément.

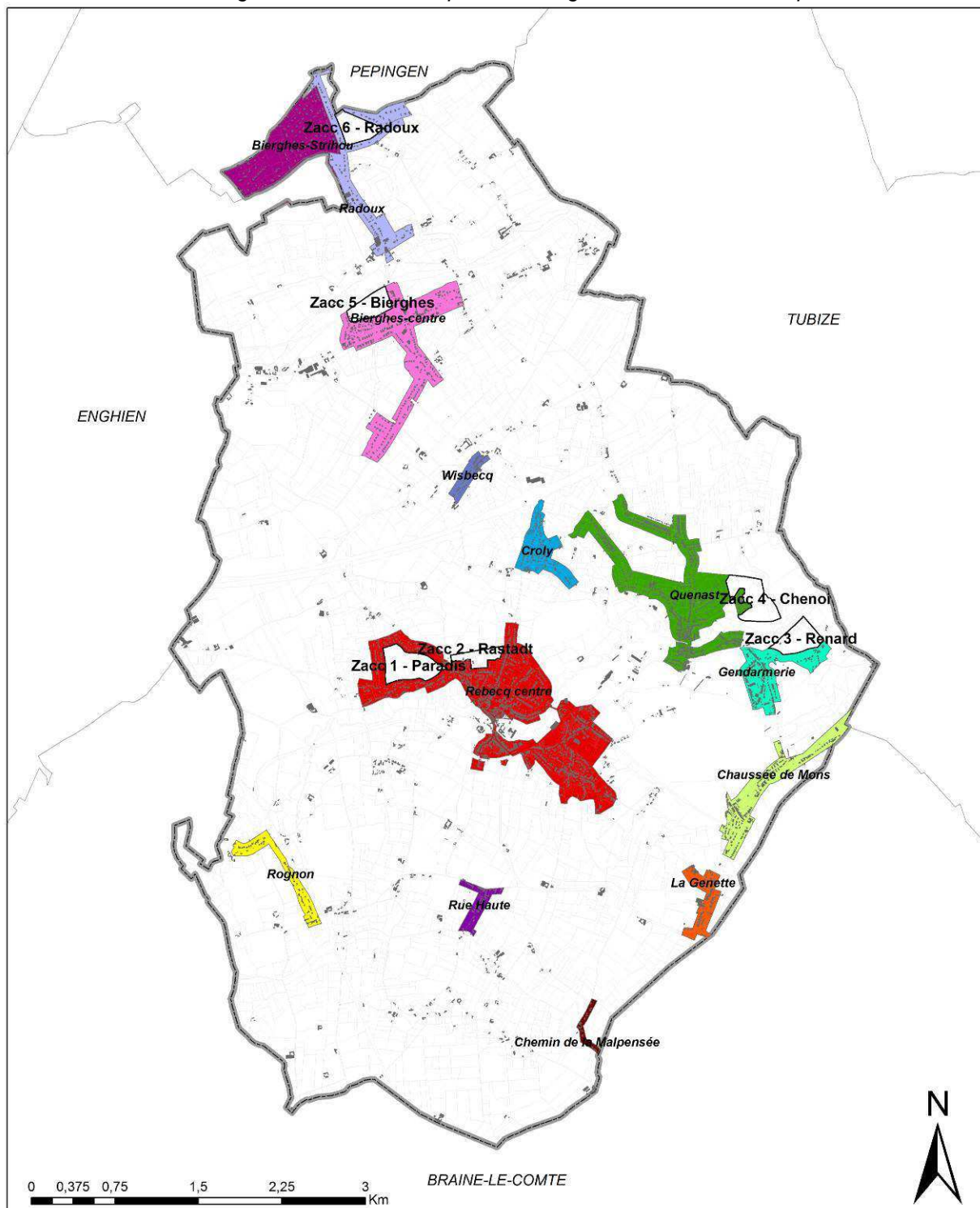
- Aptitude à l'urbanisation – contraintes humaines (voir cartographie, Carte 14 : Synthèse 1 – Contraintes et potentialités - milieu humain) :
La méthodologie abordée est de réaliser une superposition entre la couche graphique des réserves foncières, et les couches graphiques des éléments qui représentent les facteurs humains et de droit. Ceux-ci sont positifs ou négatifs à une éventuelle urbanisation de la zone. Les éléments retenus dans cette carte sont :
 - Proximité des centres ou noyaux urbains;
 - Accessibilité – proximité des transports en commun;
 - Préexistence d'infrastructures techniques suffisantes;
 - Situation de droit (permis de lotir, PCA, etc.).

Ces critères sont unanimement acceptés et reconnus comme 'objectifs' pour juger de l'opportunité d'urbanisation d'une zone par rapport à une autre.

Village/Quartier	Total superficie en Réserves foncières (ha)	ZACC	Total superficie en Réserves foncières (ha)
Bierghes	9,41	ZACC 1 : Paradis	11,76
Chaussée de Mons	3,38	ZACC 2 : Rastadt	4,20
Chemin de la Malpensée	0,89	ZACC 3 : Renard	7,59
Croly	3,16	ZACC 4 : Chenois	10,82
Gendarmerie	4,60	ZACC 5 : Bierghes	5,22
La Genette	3,38	ZACC 6 : Radoux	7,00
Quenast	17,95		
Radoux	8,45		
Rebecq	23,08		
Rognon	3,40		
Rue Haute	1,54		
Strihoux	7,20		
Wisbecq	0,75		
Total	87,19	Total	46,59

Figure 752 : Tableau des superficies des réserves foncières

Figure 753 : Carte des quartiers/villages et ZACC de Rebecq



Légende

Quartiers et villages de Rebecq

Bierghes-centre	Gendarmerie	Rebecq centre	Wisbecq	Limites communales
Chaussée de Mons	La Genette	Rognon	ZACC	Communes voisines
Chemin de la Malpensée	Quenast	Rue Haute	Parcelle 1.01.2007	
Croly	Radoux	Bierghes-Strihou	Bâtiments 1.01.2007	

















31.2.2.1 Analyse en fonction de leur aptitude d'urbanisation

Légendes des cartes d'analyse :

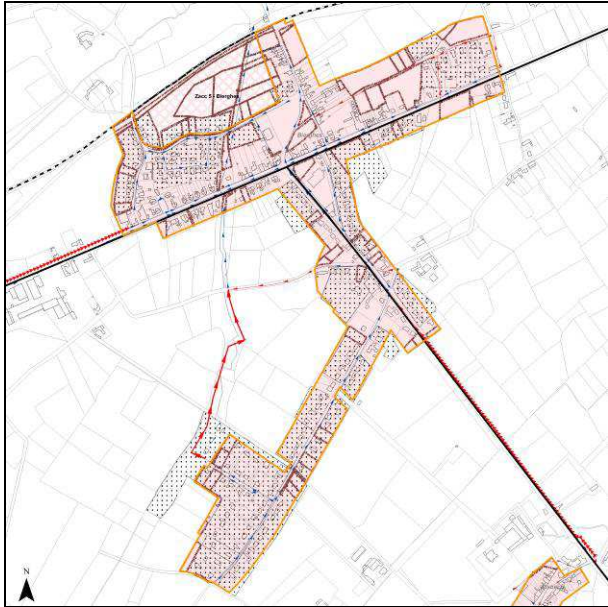

Contraintes humaines

 Limite zone d'habitat du village	PASH
 ZACC	Zone d'assainissement collectif
 Réserves foncières	lb, P01; lb, H02; lb, H01
 Lotissements	lb, D01; lb, D02
Plan communal d'aménagement	lb, L01; lb, L13; lb, L12; lb, L11
 CENTRE	lb, A01; lb, A02; lb, A12
 GENETTE	la, H01; la, H02; la, P01
 PUHAIN	la, D02; la, D01
 SOLDE	la, L01; la, L13; la, L12; la, L11
 n°1 "Centre"	la, A02; la, A01; la, A12
Infrastructures techniques	Zone d'assainissement autonome
STEP Publiques	llb, H01; llb, H02; llb, P01
 Existant; En rénovation;	llb, D01; llb, D02
 Adjugé; En construction	llb, L01; llb, L13; llb, L12; llb, L11
 A réaliser	llb, A01; llb, A02; llb, A12
 A déclasser	ZAA- zone d'habitat
STEP Privée	ZAA- Zone d'aménagement différé
 Privée	ZAA - Zone de loisir
 A déclasser	ZAA- Zone d'activités; II, A12
Station de pompage	Zone d'assainissement transitoire
Etat	ZAT - Zone d'habitat
 existant;	ZAT - Zone d'aménagement différé
 adjugé ou en construction	ZAT - Zone de loisir
 à réaliser	ZAT - Zone d'activités; III, A12
Réseau d'égouttage	 Captages
Collec. de refolement	 Sources et fontaines
 existant	 Sablières et carrières
 à réaliser	Zones de prévention rapprochée IIa
 en cours de réalisation	 Zone arrêtée
Collecteur gravitaire	 Enquête en cours ou terminée
 à réaliser	 Dossier à l'instruction
 en cours de réalisation	 Zone forfaitaire
 existant	Zones de prévention éloignée IIb
Egout de refolement	 Zone arrêtée
 à réaliser	 Enquête en cours ou terminée
 en cours de réalisation	 Dossier à l'instruction
 existant	 Zone forfaitaire
 à diagnostiquer	Fond de plan
 existant; à diagnostiquer	 Autoroute existante
Egout gravitaire	 Autoroute en projet
 à réaliser	 Route de liaison
 en cours de réalisation	 Route de liaison en projet
 existant	 Canalisations existantes
 à diagnostiquer	 Canalisations en projet
	 Ligne HT existante
	 Ligne HT en projet
	 Chemin de fer
	 Bâtiments 1.01.2007
	 Parcelle 1.01.2007

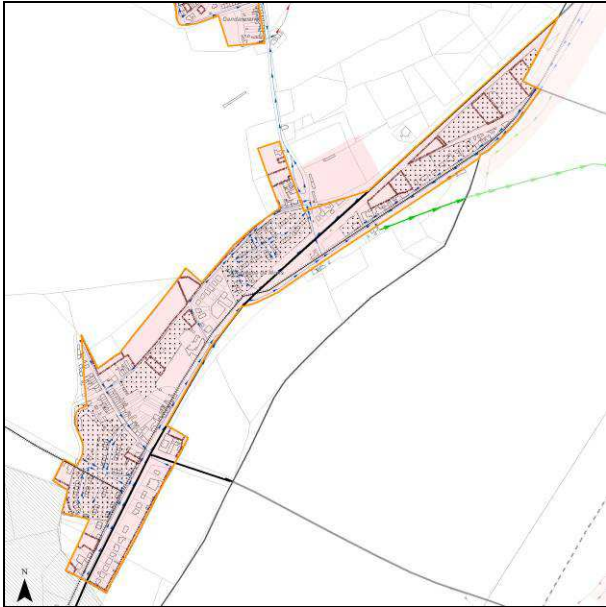

Contraintes physiques

 Limite zone d'habitat du village
 ZACC
 Réserves foncières
 Périmètre d'intérêt paysager (PS)
 SGIB
Aléa d'inondation
 Risque faible
 Risque moyen
 Risque élevé
Axes de ruissellement concentré
 entre 1 ha et 9 ha - risque faible
 entre 9 ha et 18 ha - risque moyen
 > 18 ha - risque élevé
Classes des pentes
 Pente entre 10-15%
 Pente supérieure à 15%
 Sources et fontaines
Fond de plan
 Autoroute existante
 Autoroute en projet
 Route de liaison
 Route de liaison en projet
 Canalisations existantes
 Canalisations en projet
 Ligne HT existante
 Ligne HT en projet
 Chemin de fer
 Bâtiments 1.01.2007
 Parcelle 1.01.2007

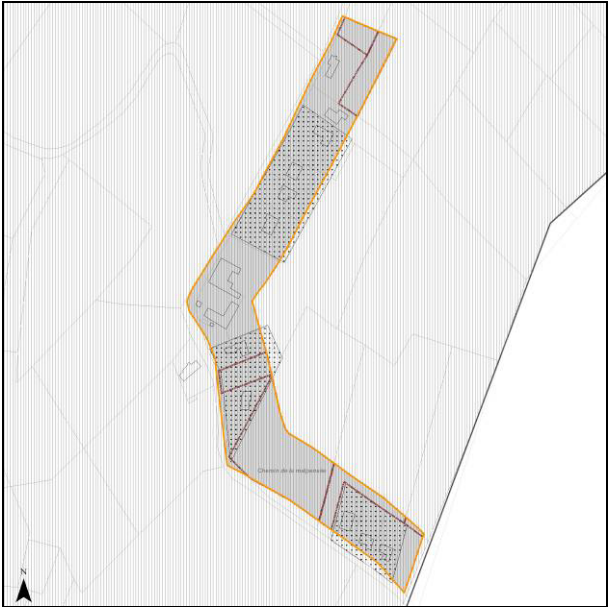

Bierghes

Contraintes humaines		Contraintes physiques																												
																														
<table border="1"> <tr> <td>Total superficie en Réserves Foncières</td> <td>9,41</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé</td> <td>8,93</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé - diverses associations</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public - divers</td> <td>0,37</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public – Commune de Rebecq</td> <td>0,11</td> </tr> <tr> <td>Lotissements</td> <td>2,59</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement collectif (Ia)</td> <td>9,41</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement autonome (II)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - faible</td> <td>0,05</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - moyen</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - élevé</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>SGIB</td> <td>0</td> </tr> </table> <p>Remarque : Superficies en hectares.</p>		Total superficie en Réserves Foncières	9,41	Propriétaire privé	8,93	Propriétaire privé - diverses associations	0	Propriétaire public - divers	0,37	Propriétaire public – Commune de Rebecq	0,11	Lotissements	2,59	Zone d'assainissement collectif (Ia)	9,41	Zone d'assainissement autonome (II)	0	Aléa d'inondation - faible	0,05	Aléa d'inondation - moyen	0	Aléa d'inondation - élevé	0	Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0	Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0	SGIB	0	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans le centre de Bierghes, les réserves foncières se trouvent toutes en zone d'habitat à caractère rural au Plan de Secteur. ▪ Celles-ci représentent moins d'une dizaine d'hectare et sont généralement dépourvues de contraintes physiques. ▪ Quatre parcelles sont toutefois concernées par un risque d'inondation faible. Quelques parcelles sont également concernées par des risques de ruissellement faible. ▪ Près de la moitié des parcelles est déjà concernée par des projets de lotissements. ▪ Elles relèvent dans leur grande majorité de la propriété privée. ▪ Toutes les réserves foncières de ce quartier sont classées en zone d'assainissement collectif au PASH.
Total superficie en Réserves Foncières	9,41																													
Propriétaire privé	8,93																													
Propriétaire privé - diverses associations	0																													
Propriétaire public - divers	0,37																													
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0,11																													
Lotissements	2,59																													
Zone d'assainissement collectif (Ia)	9,41																													
Zone d'assainissement autonome (II)	0																													
Aléa d'inondation - faible	0,05																													
Aléa d'inondation - moyen	0																													
Aléa d'inondation - élevé	0																													
Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
SGIB	0																													

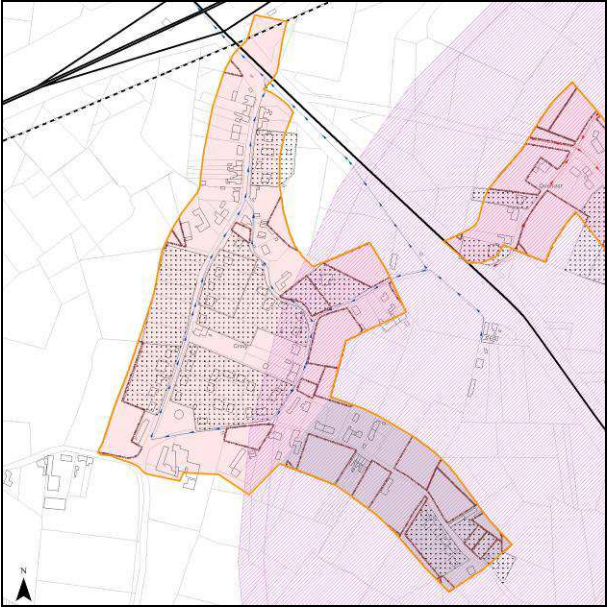
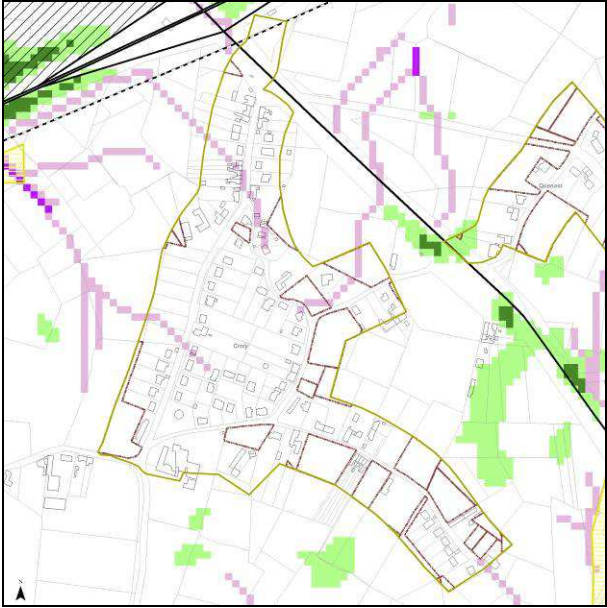
Chaussée de Mons

<u>Contraintes humaines</u>		<u>Contraintes physiques</u>																												
																														
<table border="1"> <tr> <td>Total superficie en Réserves Foncières</td> <td>3,38</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé</td> <td>3,38</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé - diverses associations</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public - divers</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public – Commune de Rebecq</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Lotissements</td> <td>0,84</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement collectif (Ia)</td> <td>3,38</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement autonome (II)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - faible</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - moyen</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - élevé</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>SGIB</td> <td>0,133</td> </tr> </table> <p>Remarque : Superficies en hectares.</p>		Total superficie en Réserves Foncières	3,38	Propriétaire privé	3,38	Propriétaire privé - diverses associations	0	Propriétaire public - divers	0	Propriétaire public – Commune de Rebecq	0	Lotissements	0,84	Zone d'assainissement collectif (Ia)	3,38	Zone d'assainissement autonome (II)	0	Aléa d'inondation - faible	0	Aléa d'inondation - moyen	0	Aléa d'inondation - élevé	0	Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0	Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0	SGIB	0,133	<ul style="list-style-type: none"> Les réserves foncières sises le long de la Chaussée de Mons se trouvent en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur. Elles sont peu nombreuses ne représentant seulement qu'un peu plus de 3 ha. Elles relèvent toutes de la propriété privée et sont reprises en zone d'assainissement collectif. Dans leur très grande majorité, elles sont dépourvues de contraintes physiques aussi bien du point de vue des inondations que des risques liés aux ruissellements. Moins d'un tiers des parcelles est déjà concerné par des lotissements. Certaines parcelles sont à la marge de la zone de SGIB qui se trouve au nord-ouest de la voirie. Toutes les réserves foncières de ce quartier sont classées en zone d'assainissement collectif au PASH.
Total superficie en Réserves Foncières	3,38																													
Propriétaire privé	3,38																													
Propriétaire privé - diverses associations	0																													
Propriétaire public - divers	0																													
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0																													
Lotissements	0,84																													
Zone d'assainissement collectif (Ia)	3,38																													
Zone d'assainissement autonome (II)	0																													
Aléa d'inondation - faible	0																													
Aléa d'inondation - moyen	0																													
Aléa d'inondation - élevé	0																													
Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
SGIB	0,133																													

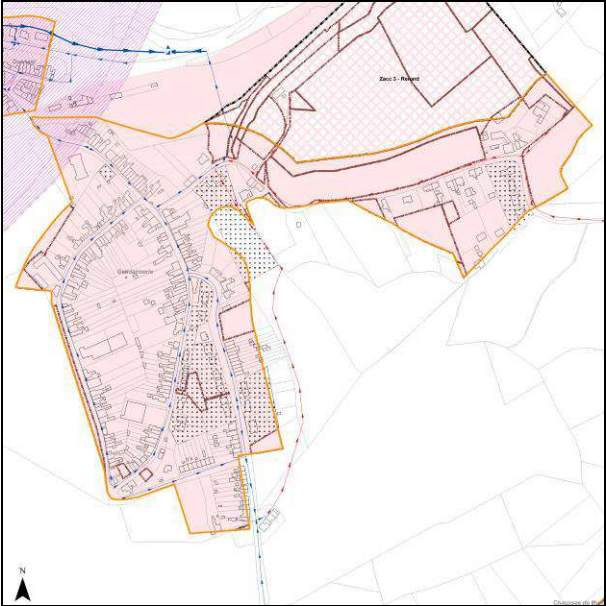
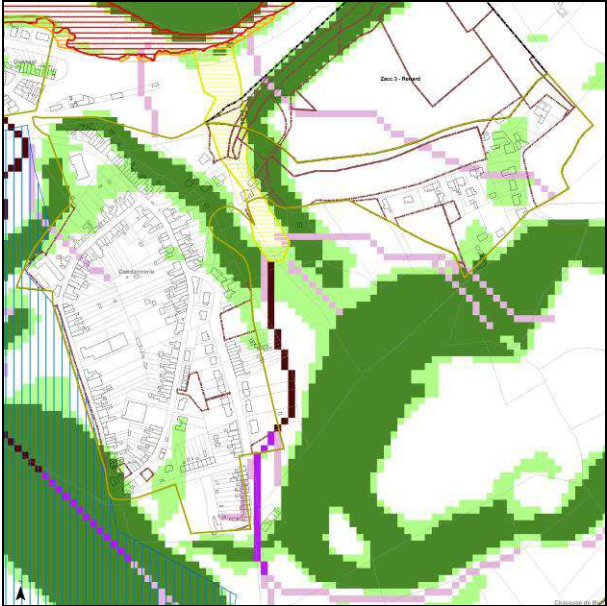
Chemin de la Malpensée

<u>Contraintes humaines</u>		<u>Contraintes physiques</u>																												
																														
<table border="1"> <tr> <td>Total superficie en Réserves Foncières</td> <td>0,89</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé</td> <td>0,89</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé - diverses associations</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public - divers</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public – Commune de Rebecq</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Lotissements</td> <td>0,11</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement collectif (Ia)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement autonome (II)</td> <td>0,89</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - faible</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - moyen</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - élevé</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>SGIB</td> <td>0</td> </tr> </table> <p>Remarque : Superficies en hectares.</p>		Total superficie en Réserves Foncières	0,89	Propriétaire privé	0,89	Propriétaire privé - diverses associations	0	Propriétaire public - divers	0	Propriétaire public – Commune de Rebecq	0	Lotissements	0,11	Zone d'assainissement collectif (Ia)	0	Zone d'assainissement autonome (II)	0,89	Aléa d'inondation - faible	0	Aléa d'inondation - moyen	0	Aléa d'inondation - élevé	0	Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0	Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0	SGIB	0	<ul style="list-style-type: none"> Les réserves foncières de la zone d'habitat à caractère rural située le long du Chemin de la Malpensée sont très peu nombreuses. En effet, la somme totale de leurs superficies représente moins de un hectare. Elles sont totalement dépourvues de contraintes physiques. Une des parcelles est déjà concernée par un projet de lotissement. A noter que ces réserves foncières sont comprises dans le périmètre du PCA « Solde ». Elles relèvent toutes de la propriété privée. Toutes les réserves foncières de ce quartier sont classées en zone d'assainissement autonome au PASH.
Total superficie en Réserves Foncières	0,89																													
Propriétaire privé	0,89																													
Propriétaire privé - diverses associations	0																													
Propriétaire public - divers	0																													
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0																													
Lotissements	0,11																													
Zone d'assainissement collectif (Ia)	0																													
Zone d'assainissement autonome (II)	0,89																													
Aléa d'inondation - faible	0																													
Aléa d'inondation - moyen	0																													
Aléa d'inondation - élevé	0																													
Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
SGIB	0																													

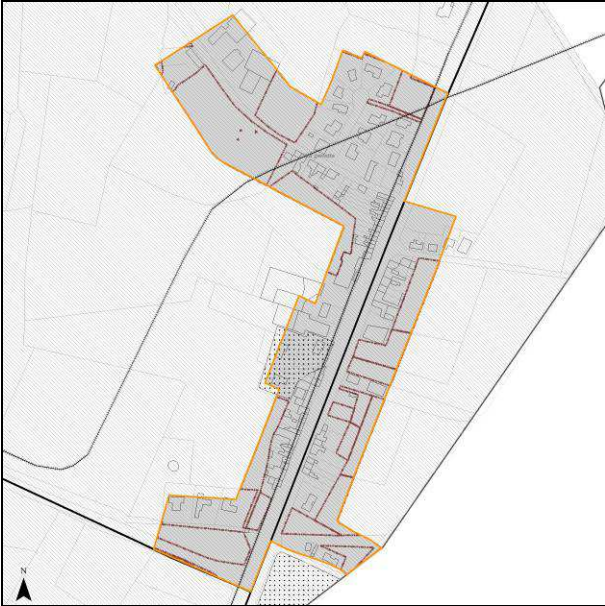
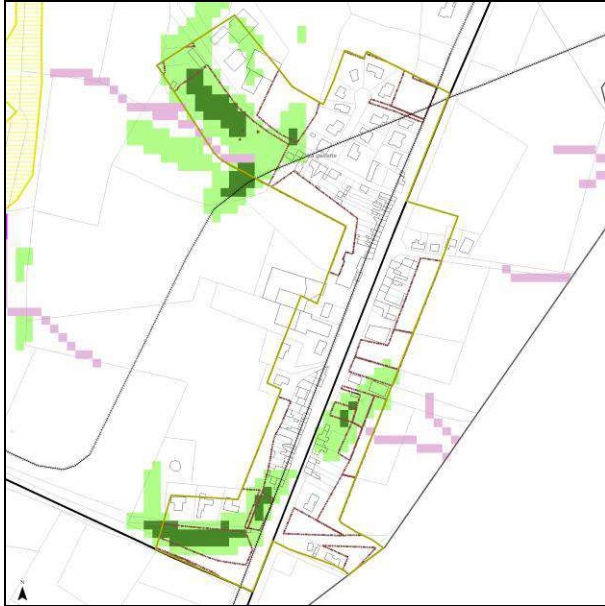
Croly

<u>Contraintes humaines</u>		<u>Contraintes physiques</u>	
			
Total superficie en Réserves Foncières	3,16	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A Croly, les réserves foncières sont toutes reprises en zone d'habitat à caractère rural au Plan de Secteur. ▪ A l'exception de deux parcelles concernées par de faibles risques de ruissellement, les parcelles restantes sont totalement dépourvues de contraintes liées au milieu physique. ▪ Globalement, la moitié des réserves foncières de ce quartier est classée en zone d'assainissement collectif au PASH, l'autre moitié est en régime autonome. ▪ Dans leur très grande majorité ces réserves foncières relèvent de la propriété privée. ▪ La partie Est / Sud-est du quartier est située dans une zone forfaitaire de prévention éloignée de captage. 	
Propriétaire privé	3,13		
Propriétaire privé - diverses associations	0		
Propriétaire public - divers	0,03		
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0		
Lotissements	0,28		
Zone d'assainissement collectif (Ia)	1,65		
Zone d'assainissement autonome (II)	1,51		
Aléa d'inondation - faible	0		
Aléa d'inondation - moyen	0		
Aléa d'inondation - élevé	0		
Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0		
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	2,56		
SGIB	0		
<i>Remarque : Superficies en hectares.</i>			

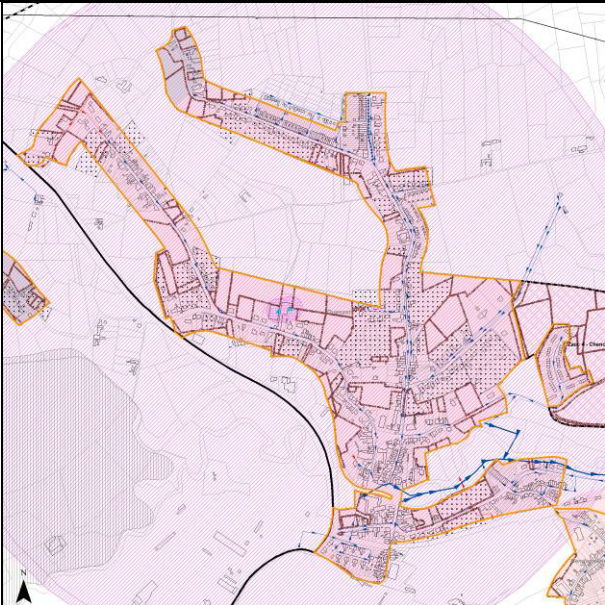
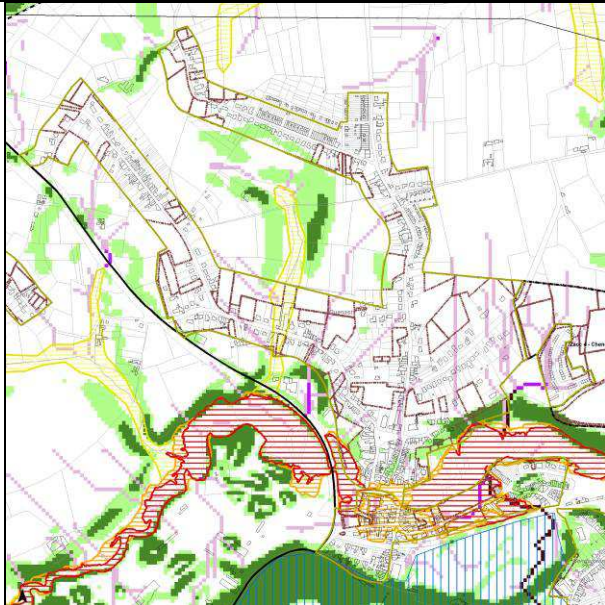
Gendarmerie

<u>Contraintes humaines</u>		<u>Contraintes physiques</u>																												
																														
<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Total superficie en Réserves Foncières</td> <td>4,60</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé</td> <td>4,44</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé - diverses associations</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public - divers</td> <td>0,04</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public – Commune de Rebecq</td> <td>0,11</td> </tr> <tr> <td>Lotissements</td> <td>0,11</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement collectif (Ia)</td> <td>4,60</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement autonome (II)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - faible</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - moyen</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - élevé</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0,23</td> </tr> <tr> <td>SGIB</td> <td>0,364</td> </tr> </tbody> </table> <p>Remarque : Superficies en hectares.</p>		Total superficie en Réserves Foncières	4,60	Propriétaire privé	4,44	Propriétaire privé - diverses associations	0	Propriétaire public - divers	0,04	Propriétaire public – Commune de Rebecq	0,11	Lotissements	0,11	Zone d'assainissement collectif (Ia)	4,60	Zone d'assainissement autonome (II)	0	Aléa d'inondation - faible	0	Aléa d'inondation - moyen	0	Aléa d'inondation - élevé	0	Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0	Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0,23	SGIB	0,364	<ul style="list-style-type: none"> Les réserves foncières de La Gendarmerie sont reprises en zone d'habitat au Plan de Secteur. Les taille et forme de celles-ci sont très variables. On notera la présence d'une très grande parcelle située au sud de la ZACC n°3 – Renard. Quelques parcelles de réserves foncières sont très légèrement concernées par des pentes de plus de 15%. Toutes les réserves foncières de ce quartier sont classées en zone d'assainissement collectif au PASH. Une seule parcelle est concernée par un projet de lotissement.
Total superficie en Réserves Foncières	4,60																													
Propriétaire privé	4,44																													
Propriétaire privé - diverses associations	0																													
Propriétaire public - divers	0,04																													
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0,11																													
Lotissements	0,11																													
Zone d'assainissement collectif (Ia)	4,60																													
Zone d'assainissement autonome (II)	0																													
Aléa d'inondation - faible	0																													
Aléa d'inondation - moyen	0																													
Aléa d'inondation - élevé	0																													
Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0,23																													
SGIB	0,364																													

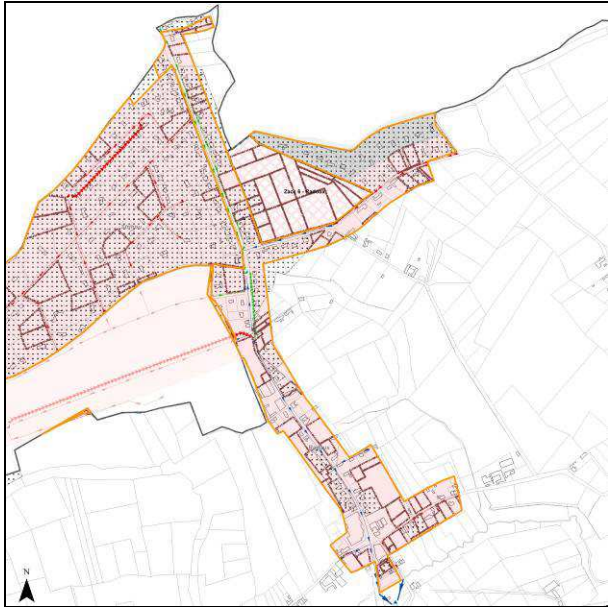
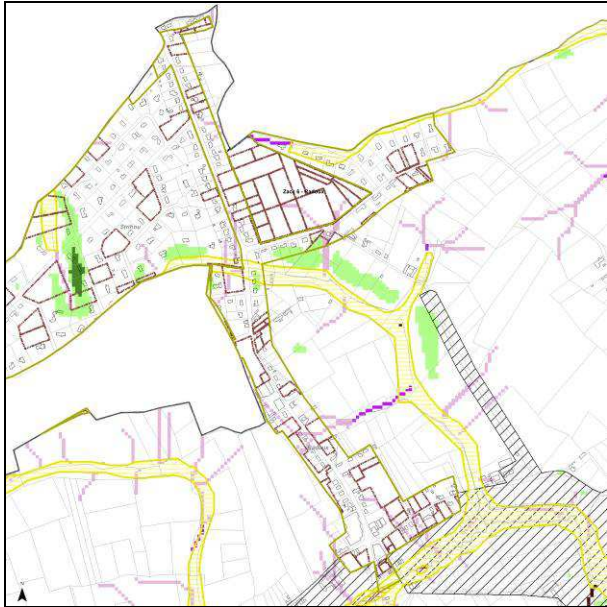
La Genette

<u>Contraintes humaines</u>		<u>Contraintes physiques</u>																													
																															
<table border="1"> <thead> <tr> <th style="background-color: red; color: white;">Total superficie en Réserves Foncières</th> <th style="background-color: red; color: white;">3,38</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Propriétaire privé</td> <td>2,88</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé - diverses associations</td> <td>0,18</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public - divers</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public – Commune de Rebecq</td> <td>0,33</td> </tr> <tr> <td>Lotissements</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement collectif (Ia)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement autonome (II)</td> <td>3,38</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #90EE90;">Aléa d'inondation - faible</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #90EE90;">Aléa d'inondation - moyen</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #90EE90;">Aléa d'inondation - élevé</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #90EE90;">Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #90EE90;">Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #90EE90;">SGIB</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		Total superficie en Réserves Foncières	3,38	Propriétaire privé	2,88	Propriétaire privé - diverses associations	0,18	Propriétaire public - divers	0	Propriétaire public – Commune de Rebecq	0,33	Lotissements	0	Zone d'assainissement collectif (Ia)	0	Zone d'assainissement autonome (II)	3,38	Aléa d'inondation - faible	0	Aléa d'inondation - moyen	0	Aléa d'inondation - élevé	0	Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0	Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0	SGIB	0	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réserves foncières du secteur de la Genette se trouvent toutes en zone d'habitat à caractère rural au Plan de Secteur. ▪ Si aucune des réserves foncières n'est soumise à un risque d'inondation, quelques parcelles sont en revanche concernées par des pentes de plus de 15%. ▪ Aucune parcelle n'est concernée par des lotissements. ▪ Les propriétaires privés détiennent la maîtrise du foncier. La commune de Rebecq possède 0,33 ha de ces réserves foncières. ▪ Toutes les réserves foncières de ce quartier sont classées en zone d'assainissement autonome au PASH. ▪ A noter que ces réserves foncières sont comprises dans le périmètre du PCA « Genette ». 	
Total superficie en Réserves Foncières	3,38																														
Propriétaire privé	2,88																														
Propriétaire privé - diverses associations	0,18																														
Propriétaire public - divers	0																														
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0,33																														
Lotissements	0																														
Zone d'assainissement collectif (Ia)	0																														
Zone d'assainissement autonome (II)	3,38																														
Aléa d'inondation - faible	0																														
Aléa d'inondation - moyen	0																														
Aléa d'inondation - élevé	0																														
Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0																														
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0																														
SGIB	0																														
<p><i>Remarque : Superficies en hectares.</i></p>																															

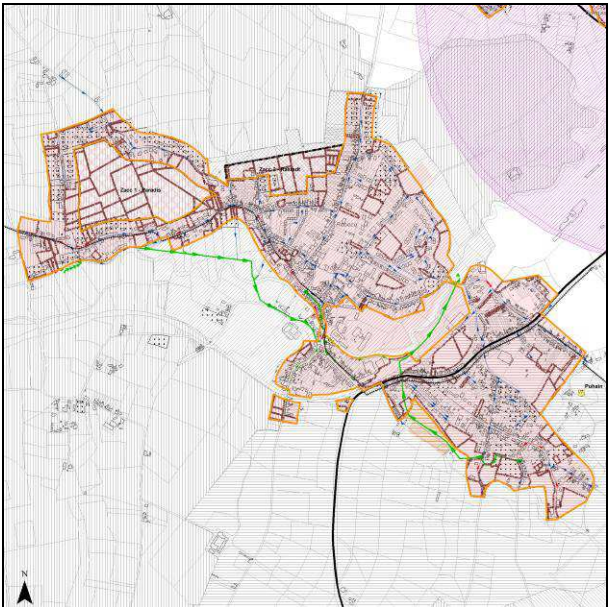
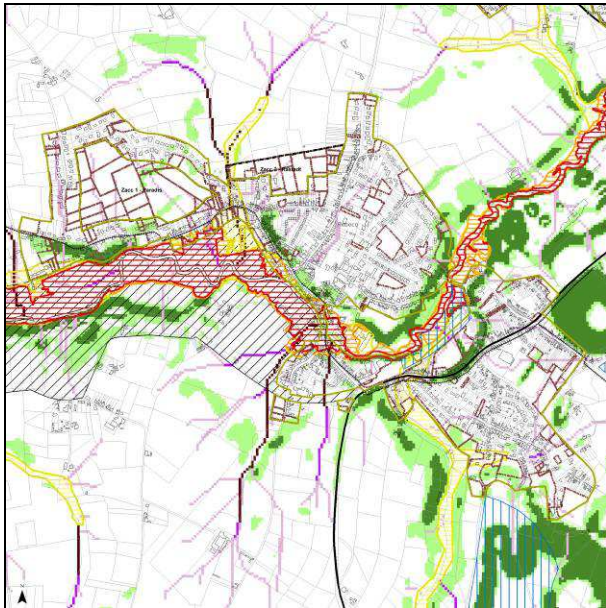
Quenast

<u>Contraintes humaines</u>		<u>Contraintes physiques</u>																												
																														
<table border="1"> <tr> <td>Total superficie en Réserves Foncières</td> <td>17,95</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé</td> <td>16,71</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé - diverses associations</td> <td>0,79</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public - divers</td> <td>0,24</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public – Commune de Rebecq</td> <td>0,21</td> </tr> <tr> <td>Lotissements</td> <td>2,11</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement collectif (Ia)</td> <td>16,66</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement autonome (II)</td> <td>1,28</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - faible</td> <td>0,31</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - moyen</td> <td>0,33</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - élevé</td> <td>1,79</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>1,83</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>17,95</td> </tr> <tr> <td>SGIB</td> <td>0,006</td> </tr> </table> <p>Remarque : Superficies en hectares.</p>		Total superficie en Réserves Foncières	17,95	Propriétaire privé	16,71	Propriétaire privé - diverses associations	0,79	Propriétaire public - divers	0,24	Propriétaire public – Commune de Rebecq	0,21	Lotissements	2,11	Zone d'assainissement collectif (Ia)	16,66	Zone d'assainissement autonome (II)	1,28	Aléa d'inondation - faible	0,31	Aléa d'inondation - moyen	0,33	Aléa d'inondation - élevé	1,79	Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	1,83	Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	17,95	SGIB	0,006	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans le village de Quenast, les réserves foncières se trouvent dans leur très grande majorité en zone d'habitat au Plan de Secteur. Toutefois, il convient de noter que les extensions nord (rue du Petit Bruxelles et rue Thiembecq) sont reprises en zone d'habitat à caractère rural. Ces réserves foncières sont très nombreuses (environ 18 ha). ▪ Si la plupart des parcelles ne présente aucune contrainte physique, les terrains situés à proximité de la vallée de la Senne sont concernés par des aléas d'inondation de type moyen et élevé. ▪ Les projets de lotissement concernent déjà plus de 2 ha des réserves foncières brutes. ▪ Quelques parcelles de terrain sont concernées par des pentes supérieures à 15%, ainsi que par des risques de ruissellement faibles et des aléas d'inondation faibles. ▪ A noter également la présence de 2 points de captage protégés par une zone de prévention rapprochée forfaitaire. Par ailleurs, l'ensemble du village est couvert par une zone de prévention éloignée forfaitaire. ▪ La commune de Rebecq est propriétaire de 0,21 ha des réserves foncières.
Total superficie en Réserves Foncières	17,95																													
Propriétaire privé	16,71																													
Propriétaire privé - diverses associations	0,79																													
Propriétaire public - divers	0,24																													
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0,21																													
Lotissements	2,11																													
Zone d'assainissement collectif (Ia)	16,66																													
Zone d'assainissement autonome (II)	1,28																													
Aléa d'inondation - faible	0,31																													
Aléa d'inondation - moyen	0,33																													
Aléa d'inondation - élevé	1,79																													
Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	1,83																													
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	17,95																													
SGIB	0,006																													

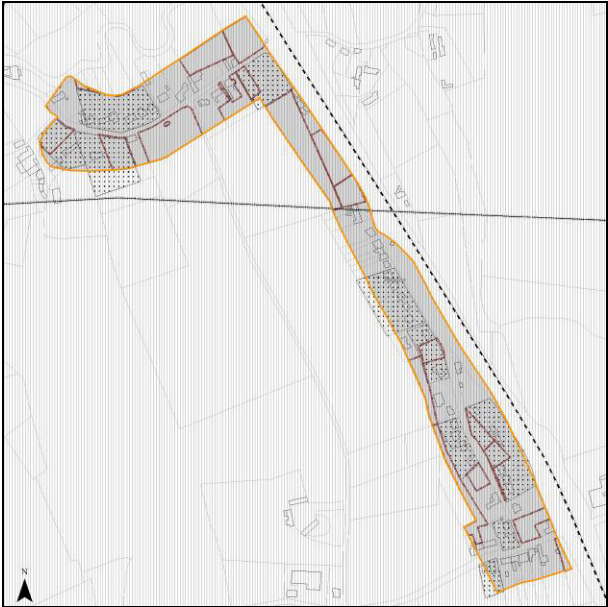

Radoux

<u>Contraintes humaines</u>		<u>Contraintes physiques</u>																												
																														
<table border="1"> <tr> <td>Total superficie en Réserves Foncières</td> <td>8,45</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé</td> <td>8,45</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé - diverses associations</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public - divers</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public – Commune de Rebecq</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Lotissements</td> <td>2,25</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement collectif (Ia)</td> <td>8,45</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement autonome (II)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - faible</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - moyen</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - élevé</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>SGIB</td> <td>0</td> </tr> </table>		Total superficie en Réserves Foncières	8,45	Propriétaire privé	8,45	Propriétaire privé - diverses associations	0	Propriétaire public - divers	0	Propriétaire public – Commune de Rebecq	0	Lotissements	2,25	Zone d'assainissement collectif (Ia)	8,45	Zone d'assainissement autonome (II)	0	Aléa d'inondation - faible	0	Aléa d'inondation - moyen	0	Aléa d'inondation - élevé	0	Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0	Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0	SGIB	0	<ul style="list-style-type: none"> Les réserves foncières de Radoux sont toutes situées en zone d'habitat à caractère rural au Plan de Secteur. Elles représentent un potentiel brut d'un peu plus de 8 ha. Celles-ci ne présentent généralement pas de contrainte physique : seule une parcelle est soumise à un risque d'inondation de type faible. Dans de rares cas, certaines parcelles sont concernées par des risques faibles de ruissellement. Toutes les réserves foncières de ce quartier sont classées en zone d'assainissement collectif au PASH. Les propriétaires privés sont les seuls détenteurs de la maîtrise foncière. Plus de 2 ha sont déjà concernés par des projets de lotissement.
Total superficie en Réserves Foncières	8,45																													
Propriétaire privé	8,45																													
Propriétaire privé - diverses associations	0																													
Propriétaire public - divers	0																													
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0																													
Lotissements	2,25																													
Zone d'assainissement collectif (Ia)	8,45																													
Zone d'assainissement autonome (II)	0																													
Aléa d'inondation - faible	0																													
Aléa d'inondation - moyen	0																													
Aléa d'inondation - élevé	0																													
Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
SGIB	0																													
<p>Remarque : Superficies en hectares.</p>																														

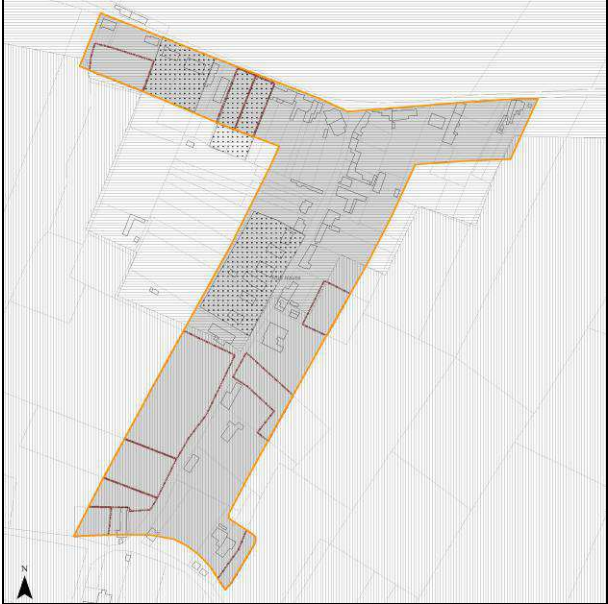

Rebecq

<u>Contraintes humaines</u>		<u>Contraintes physiques</u>																												
																														
<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Total superficie en Réserves Foncières</td> <td>23,08</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé</td> <td>17,94</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé - diverses associations</td> <td>0,37</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public - divers</td> <td>1,87</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public – Commune de Rebecq</td> <td>2,90</td> </tr> <tr> <td>Lotissements</td> <td>3,35</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement collectif (Ia)</td> <td>23,08</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement autonome (II)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - faible</td> <td>1,40</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - moyen</td> <td>0,33</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - élevé</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>SGIB</td> <td>2,551</td> </tr> </tbody> </table> <p>Remarque : Superficiés en hectares.</p>		Total superficie en Réserves Foncières	23,08	Propriétaire privé	17,94	Propriétaire privé - diverses associations	0,37	Propriétaire public - divers	1,87	Propriétaire public – Commune de Rebecq	2,90	Lotissements	3,35	Zone d'assainissement collectif (Ia)	23,08	Zone d'assainissement autonome (II)	0	Aléa d'inondation - faible	1,40	Aléa d'inondation - moyen	0,33	Aléa d'inondation - élevé	0	Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0	Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0	SGIB	2,551	<ul style="list-style-type: none"> Les réserves foncières du village de Rebecq centre se trouvent toutes en zone d'habitat au Plan de Secteur. Elles sont très nombreuses (environ 23 ha). La principale contrainte liée au milieu physique est celle du risque d'inondation en raison du passage de la Senne. Il s'agit d'un risque faible à moyen. Certaines d'entre elles sont également concernées par de fortes pentes de plus de 15% qui marquent le versant de la vallée de la Senne. Toutes les réserves foncières de ce quartier sont classées en zone d'assainissement collectif au PASH. Selon leur localisation, les parcelles en réserves foncières peuvent être reprises dans les périmètres de PCA suivants : Centre, Puhain, Solde et N°1 centre. La très grande majorité des réserves sont détenues par des propriétaires privés, toutefois la commune de Rebecq possède près de 3ha. Quelques parcelles sont reprises en zone de lotissements, à hauteur de 3,35 ha.
Total superficie en Réserves Foncières	23,08																													
Propriétaire privé	17,94																													
Propriétaire privé - diverses associations	0,37																													
Propriétaire public - divers	1,87																													
Propriétaire public – Commune de Rebecq	2,90																													
Lotissements	3,35																													
Zone d'assainissement collectif (Ia)	23,08																													
Zone d'assainissement autonome (II)	0																													
Aléa d'inondation - faible	1,40																													
Aléa d'inondation - moyen	0,33																													
Aléa d'inondation - élevé	0																													
Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
SGIB	2,551																													

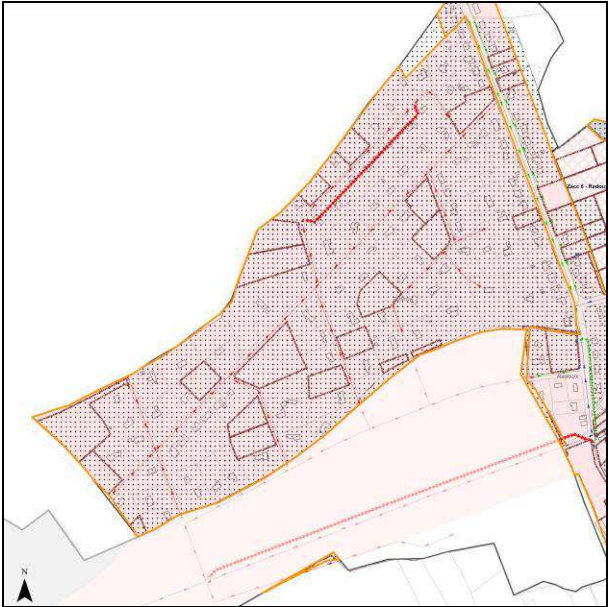
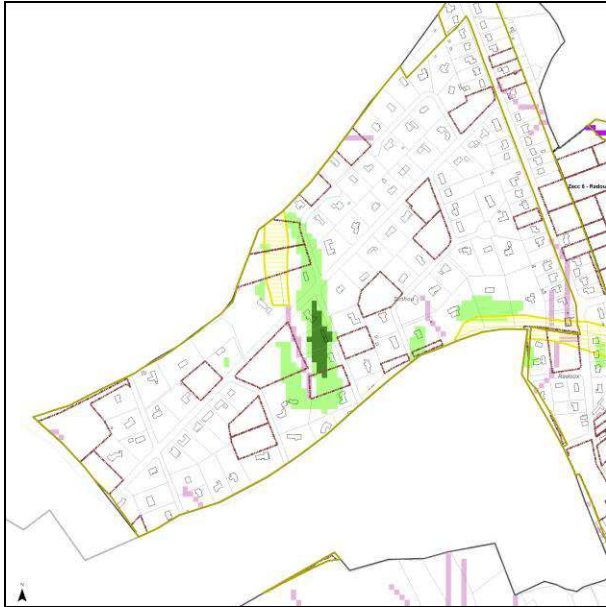
Rognon

<u>Contraintes humaines</u>		<u>Contraintes physiques</u>																												
																														
<table border="1"> <tr> <td>Total superficie en Réserves Foncières</td> <td>3,40</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé</td> <td>3,28</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé - diverses associations</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public - divers</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public – Commune de Rebecq</td> <td>0,12</td> </tr> <tr> <td>Lotissements</td> <td>0,69</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement collectif (Ia)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement autonome (II)</td> <td>3,40</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - faible</td> <td>0,004</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - moyen</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - élevé</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>SGIB</td> <td>0</td> </tr> </table> <p>Remarque : Superficies en hectares.</p>		Total superficie en Réserves Foncières	3,40	Propriétaire privé	3,28	Propriétaire privé - diverses associations	0	Propriétaire public - divers	0	Propriétaire public – Commune de Rebecq	0,12	Lotissements	0,69	Zone d'assainissement collectif (Ia)	0	Zone d'assainissement autonome (II)	3,40	Aléa d'inondation - faible	0,004	Aléa d'inondation - moyen	0	Aléa d'inondation - élevé	0	Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0	Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0	SGIB	0	<ul style="list-style-type: none"> Les réserves foncières du secteur de Rognon se trouvent en zone d'habitat à caractère rural au Plan de Secteur. Elles totalisent une superficie de 3,40 ha. Elles ne présentent pas de contraintes physiques particulières, seul un terrain est concerné par des pentes supérieures à 15 % de manière assez marginale. D'autres parcelles présentent un faible risque lié aux ruissellements. Toutes les réserves foncières de ce quartier sont classées en zone d'assainissement autonome au PASH. Elles relèvent presque toutes de la propriété privée. Elles sont reprises dans le périmètre du PCA « Solde ». Les lotissements totalisent une surface de 0,69 ha.
Total superficie en Réserves Foncières	3,40																													
Propriétaire privé	3,28																													
Propriétaire privé - diverses associations	0																													
Propriétaire public - divers	0																													
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0,12																													
Lotissements	0,69																													
Zone d'assainissement collectif (Ia)	0																													
Zone d'assainissement autonome (II)	3,40																													
Aléa d'inondation - faible	0,004																													
Aléa d'inondation - moyen	0																													
Aléa d'inondation - élevé	0																													
Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
SGIB	0																													

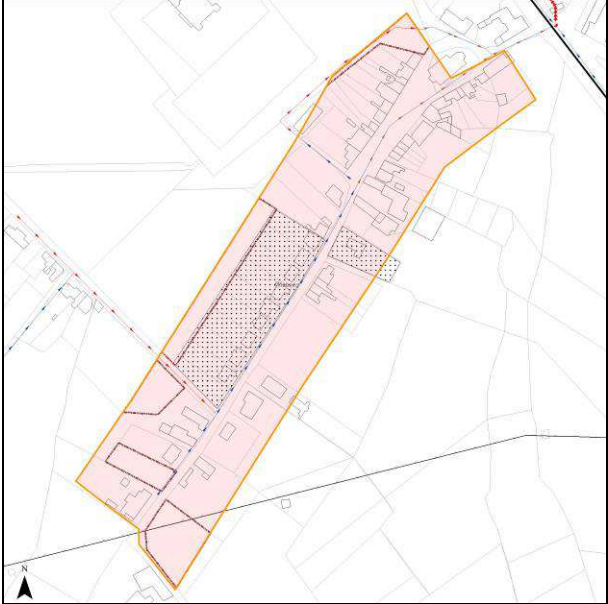
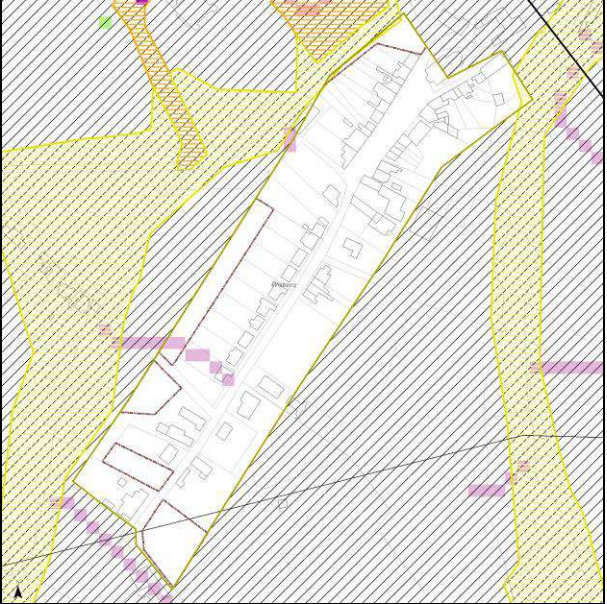
Rue Haute

<u>Contraintes humaines</u>		<u>Contraintes physiques</u>																												
																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Total superficie en Réserves Foncières</th> <th>1,54</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Propriétaire privé</td> <td>1,54</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé - diverses associations</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public - divers</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public – Commune de Rebecq</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Lotissements</td> <td>0,17</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement collectif (Ia)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement autonome (II)</td> <td>1,54</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - faible</td> <td>0,02</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - moyen</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - élevé</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>SGIB</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table> <p>Remarque : Superficies en hectares.</p>		Total superficie en Réserves Foncières	1,54	Propriétaire privé	1,54	Propriétaire privé - diverses associations	0	Propriétaire public - divers	0	Propriétaire public – Commune de Rebecq	0	Lotissements	0,17	Zone d'assainissement collectif (Ia)	0	Zone d'assainissement autonome (II)	1,54	Aléa d'inondation - faible	0,02	Aléa d'inondation - moyen	0	Aléa d'inondation - élevé	0	Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0	Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0	SGIB	0	<ul style="list-style-type: none"> Les réserves foncières du secteur de Rognon se trouvent en zone d'habitat à caractère rural au Plan de Secteur. Elles totalisent une superficie de 3,40 ha. Elles ne présentent pas de contraintes physiques particulières excepté le faible risque lié aux ruissellements. La pointe d'une parcelle située au Sud est soumise à un aléa d'inondation faible. Toutes les réserves foncières de ce quartier sont classées en zone d'assainissement autonome au PASH. Elles relèvent exclusivement de la propriété privée. Elles sont reprises dans le périmètre du PCA « Solde ». Les lotissements totalisent une surface de 0,17 ha.
Total superficie en Réserves Foncières	1,54																													
Propriétaire privé	1,54																													
Propriétaire privé - diverses associations	0																													
Propriétaire public - divers	0																													
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0																													
Lotissements	0,17																													
Zone d'assainissement collectif (Ia)	0																													
Zone d'assainissement autonome (II)	1,54																													
Aléa d'inondation - faible	0,02																													
Aléa d'inondation - moyen	0																													
Aléa d'inondation - élevé	0																													
Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
SGIB	0																													

Strihoux

<u>Contraintes humaines</u>		<u>Contraintes physiques</u>																												
																														
<table border="1"> <tr> <td>Total superficie en Réserves Foncières</td> <td>7,20</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé</td> <td>7,20</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé - diverses associations</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public - divers</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public – Commune de Rebecq</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Lotissements</td> <td>7,13</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement collectif (Ia)</td> <td>7,20</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement autonome (II)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - faible</td> <td>0,64</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - moyen</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - élevé</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>SGIB</td> <td>0</td> </tr> </table> <p>Remarque : Superficies en hectares.</p>		Total superficie en Réserves Foncières	7,20	Propriétaire privé	7,20	Propriétaire privé - diverses associations	0	Propriétaire public - divers	0	Propriétaire public – Commune de Rebecq	0	Lotissements	7,13	Zone d'assainissement collectif (Ia)	7,20	Zone d'assainissement autonome (II)	0	Aléa d'inondation - faible	0,64	Aléa d'inondation - moyen	0	Aléa d'inondation - élevé	0	Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0	Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0	SGIB	0	<ul style="list-style-type: none"> Les réserves foncières de Bierghes-Strihoux se trouvent en zone d'habitat au Plan de Secteur. Elles totalisent 7,20 ha. Excepté quelques parcelles présentant un risque d'inondation faible, celles-ci ne présentent généralement pas de contraintes physiques. Toutes les réserves foncières de ce quartier sont classées en zone d'assainissement collectif au PASH. Toutes les réserves foncières restantes sont déjà concernées par des projets de lotissements. Elles sont toutes la propriété de personnes privées.
Total superficie en Réserves Foncières	7,20																													
Propriétaire privé	7,20																													
Propriétaire privé - diverses associations	0																													
Propriétaire public - divers	0																													
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0																													
Lotissements	7,13																													
Zone d'assainissement collectif (Ia)	7,20																													
Zone d'assainissement autonome (II)	0																													
Aléa d'inondation - faible	0,64																													
Aléa d'inondation - moyen	0																													
Aléa d'inondation - élevé	0																													
Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
SGIB	0																													

Wisbecq

<u>Contraintes humaines</u>		<u>Contraintes physiques</u>																												
																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Total superficie en Réserves Foncières</th> <th>0,75</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Propriétaire privé</td> <td>0,75</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé - diverses associations</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public - divers</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public – Commune de Rebecq</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Lotissements</td> <td>0,03</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement collectif (Ia)</td> <td>0,75</td> </tr> <tr> <td>Zone d'assainissement autonome (II)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - faible</td> <td>0,01</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - moyen</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - élevé</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>SGIB</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table> <p>Remarque : Superficies en hectares.</p>		Total superficie en Réserves Foncières	0,75	Propriétaire privé	0,75	Propriétaire privé - diverses associations	0	Propriétaire public - divers	0	Propriétaire public – Commune de Rebecq	0	Lotissements	0,03	Zone d'assainissement collectif (Ia)	0,75	Zone d'assainissement autonome (II)	0	Aléa d'inondation - faible	0,01	Aléa d'inondation - moyen	0	Aléa d'inondation - élevé	0	Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0	Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0	SGIB	0	<ul style="list-style-type: none"> Les réserves foncières du village de Wisbecq sont reprises en zone d'habitat à caractère rural au Plan de Secteur. Elles représentent un potentiel foncier quasi nul avec seulement moins d'un hectare. Elles ne présentent aucune contrainte physique majeure. Une parcelle est concernée à la marge par un risque d'inondation de type faible. Une autre est traversée par un axe de ruissellement de type faible également. Toutes les réserves foncières de ce village sont classées en zone d'assainissement collectif au PASH. Toutes les parcelles en réserves foncières sont détenues par des propriétaires privés. A noter que cette zone d'habitat à caractère rural est enclavée au sein d'un périmètre d'intérêt paysager au Plan de Secteur.
Total superficie en Réserves Foncières	0,75																													
Propriétaire privé	0,75																													
Propriétaire privé - diverses associations	0																													
Propriétaire public - divers	0																													
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0																													
Lotissements	0,03																													
Zone d'assainissement collectif (Ia)	0,75																													
Zone d'assainissement autonome (II)	0																													
Aléa d'inondation - faible	0,01																													
Aléa d'inondation - moyen	0																													
Aléa d'inondation - élevé	0																													
Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0																													
SGIB	0																													

31.3 ANALYSE DES ZACC

Il y a 6 ZACC sur le territoire de la commune de Rebecq :

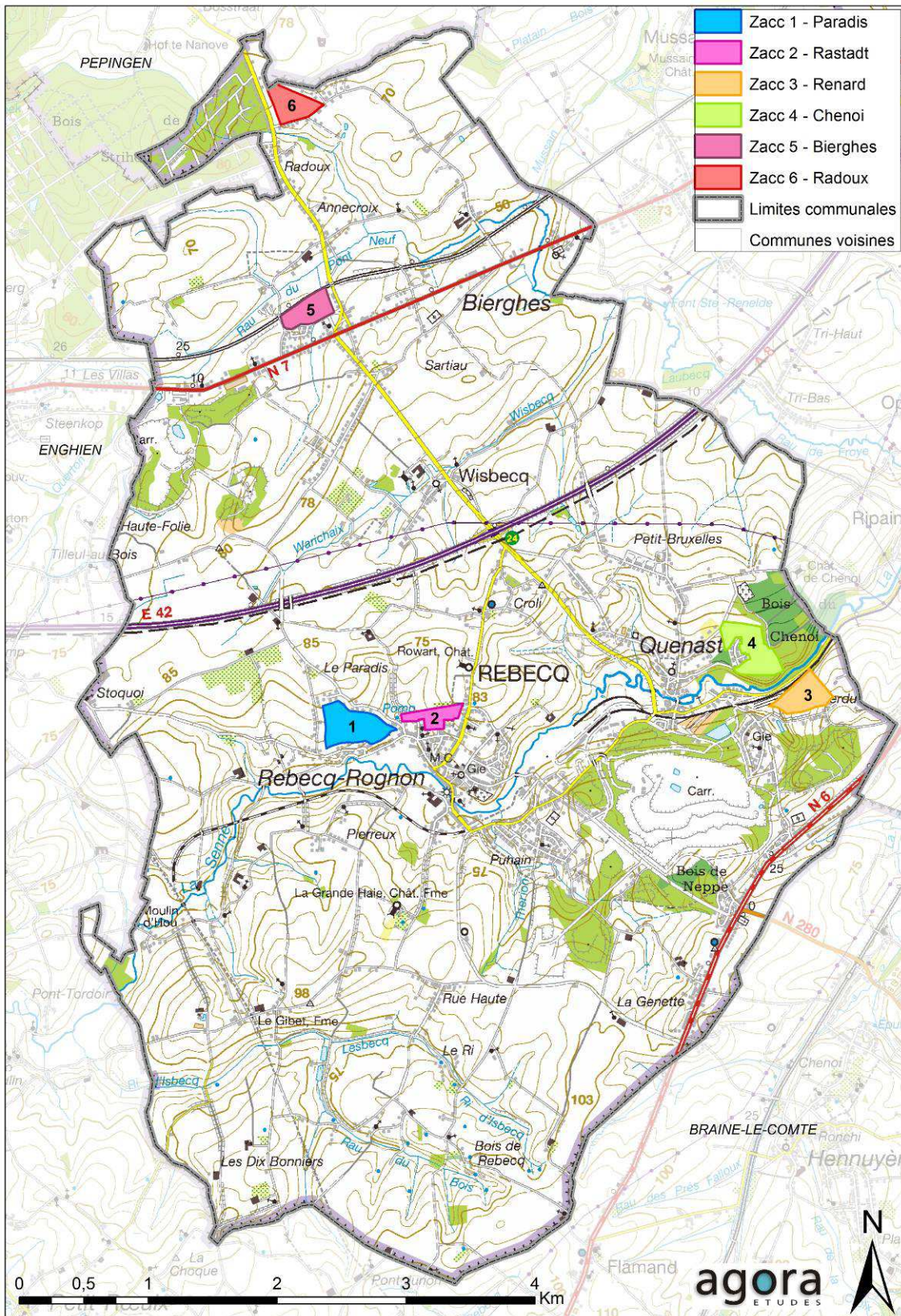
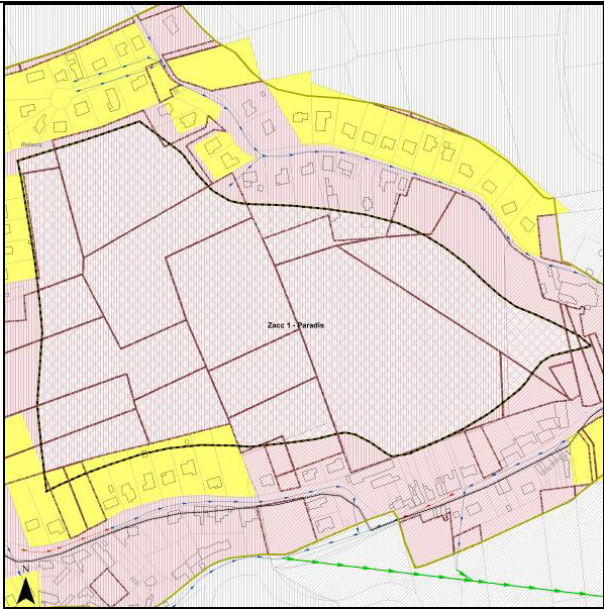



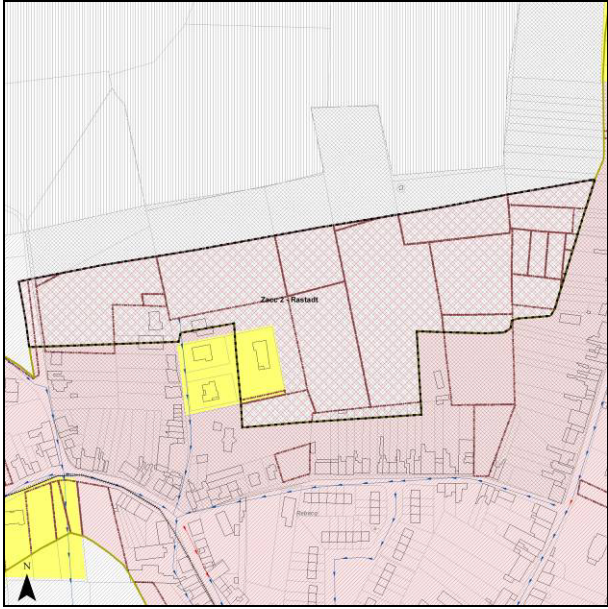

Figure 754 : Carte des ZACC à Rebecq

31.3.1.1 Analyse en fonction de leur aptitude d'urbanisation

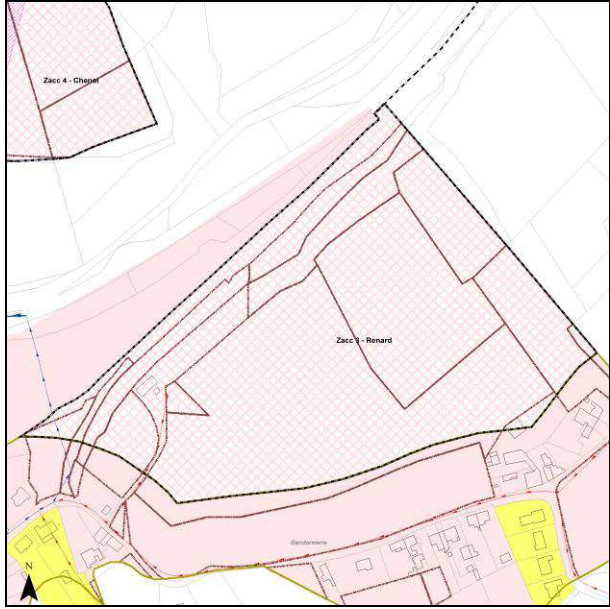
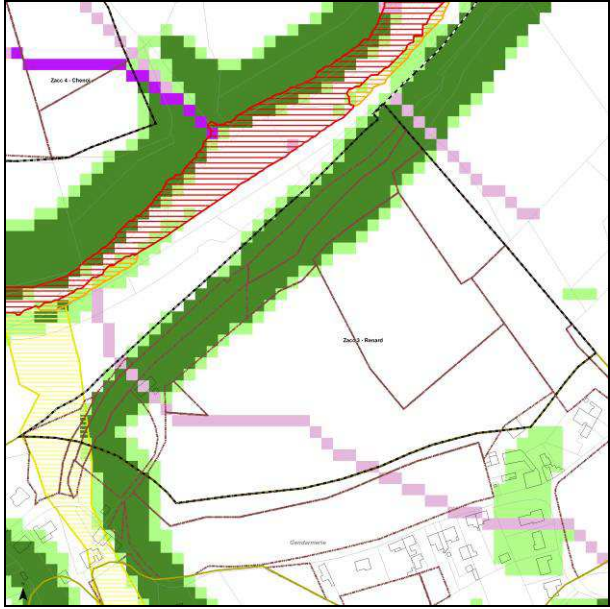
ZACC n°1, Paradis

<u>Contraintes humaines</u>		<u>Contraintes physiques</u>	
			
Total superficie	12,28	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cette ZACC est libre de toute urbanisation. ▪ Elle ne présente aucune contrainte physique majeure. On notera tout de même la présence de 4 axes de ruissellement comportant un faible risque. Toutefois, une étude complémentaire de la cellule GISER a montré que ces zone connaît une problématique de ruissellement relativement plus diffus, en dehors de l'axe de ruissellement généré par le débordement d'une mare à proximité et ramène de fait les eaux vers la cour de l'ancienne ferme. Une petite zone comportant des pentes supérieures à 15 % se trouve à cheval sur 2 parcelles. ▪ Les réserves de cette ZACC ont la particularité d'appartenir à des propriétaires publics à hauteur de 5 ha. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bonne accessibilité en transports en commun (Proxibus + TEC L116). 	
Total superficie en Réserves Foncières	11,76		
Propriétaire privé	6,79		
Propriétaire privé - diverses associations	0		
Propriétaire public - divers	4,97		
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0		
Lotissements	0,07		
Aléa d'inondation - faible	0		
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0		
SGIB	0		
<i>Remarque : Superficies en hectares.</i>			

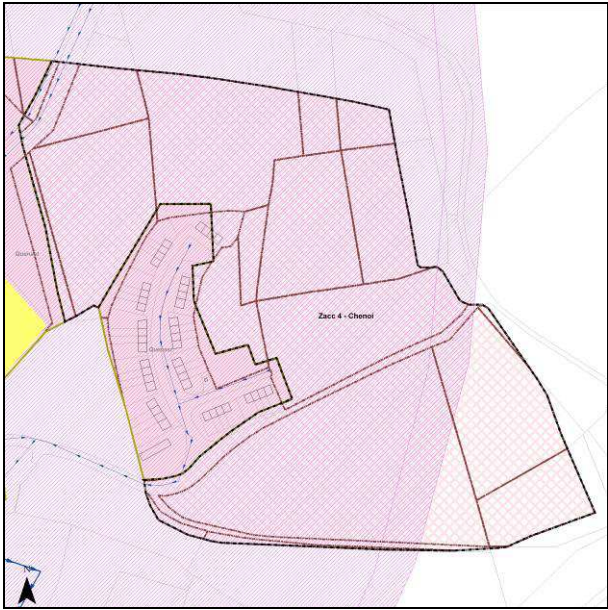
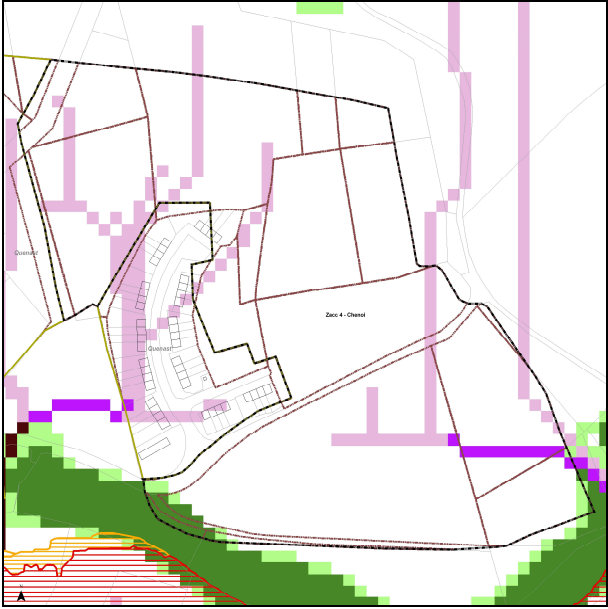
ZACC n°2, Rastadt

Contraintes humaines		Contraintes physiques																				
																						
<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Total superficie</td> <td>4,99</td> </tr> <tr> <td>Total superficie en Réserves Foncières</td> <td>4,20</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé</td> <td>3,76</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé - diverses associations</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public - divers</td> <td>0,44</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public – Commune de Rebecq</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Lotissements</td> <td>0,01</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - faible</td> <td>0,65</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>SGIB</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Remarque : Superficies en hectares.</i></p>		Total superficie	4,99	Total superficie en Réserves Foncières	4,20	Propriétaire privé	3,76	Propriétaire privé - diverses associations	0	Propriétaire public - divers	0,44	Propriétaire public – Commune de Rebecq	0	Lotissements	0,01	Aléa d'inondation - faible	0,65	Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0	SGIB	0	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cette ZACC est libre de toute urbanisation excepté une parcelle déjà bâtie. ▪ Elle ne présente aucune contrainte physique majeure. On notera tout de même la présence d'un axe de ruissellement comportant un faible risque. Par ailleurs, une partie de la parcelle située à l'extrémité ouest est concernée par un aléa d'inondation faible, accompagné d'un axe de ruissellement élevé. ▪ Elle est située à proximité du noyau d'habitat villageois central de Rebecq et donc des équipements et de services communautaires et scolaires. ▪ Bonne accessibilité en transports en commun (Proxibus + TEC L116). ▪ Il convient de noter qu'elle a fait l'objet d'un Rapport Urbanistique et Environnemental en 2007.
Total superficie	4,99																					
Total superficie en Réserves Foncières	4,20																					
Propriétaire privé	3,76																					
Propriétaire privé - diverses associations	0																					
Propriétaire public - divers	0,44																					
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0																					
Lotissements	0,01																					
Aléa d'inondation - faible	0,65																					
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0																					
SGIB	0																					

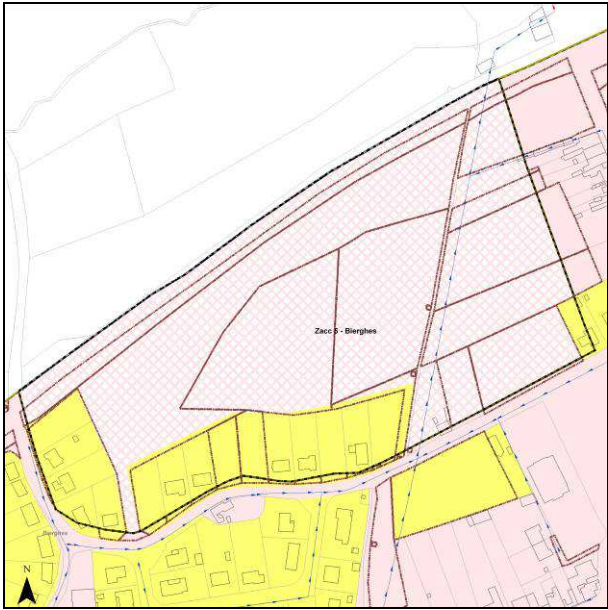

ZACC n°3, Renard

Contraintes humaines		Contraintes physiques	
			
Total superficie	8,47	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cette ZACC est libre de toute urbanisation. ▪ Les parcelles situées sur la frange nord/ nord-ouest de la ZACC sont concernées par des pentes supérieures à 15 % en raison de la présence de la vallée de la Senne et de ses versants. Une toute petite partie de parcelle à l'ouest est également soumise à un aléa d'inondation faible. ▪ Cette ZACC est relativement excentrée par rapport aux noyaux d'habitat les plus denses de la commune. ▪ Cette ZACC n'est pas desservie par les transports en commun. ▪ Il convient de noter qu'elle a fait l'objet d'un Rapport Urbanistique et Environnemental en 2009. 	
Total superficie en Réserves Foncières	7,59		
Propriétaire privé	7,03		
Propriétaire privé - diverses associations	0		
Propriétaire public - divers	0,56		
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0		
Lotissements	0		
Aléa d'inondation - faible	0,31		
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0		
SGIB	0		
<p><i>Remarque : Superficies en hectares.</i></p>			

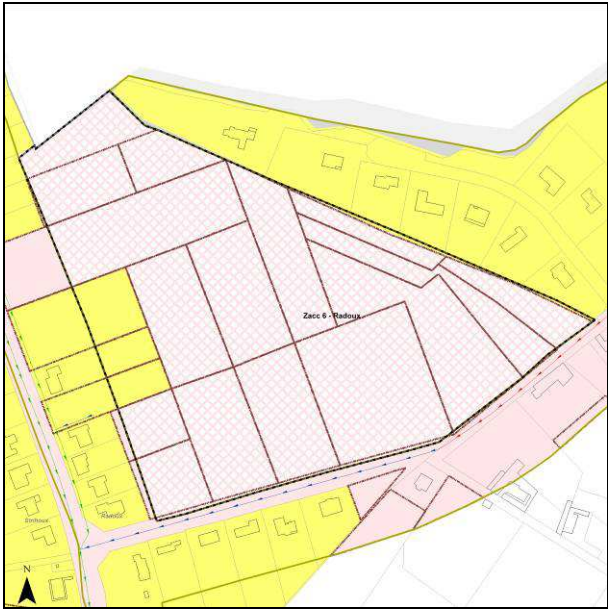
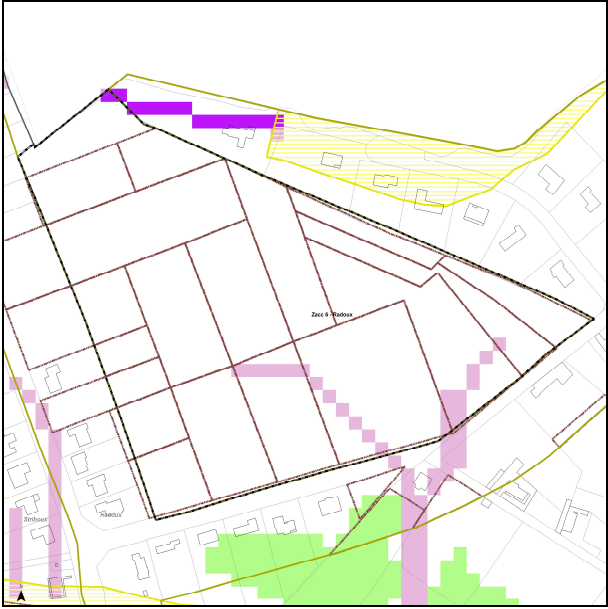
ZACC n°4, Chenoi

Contraintes humaines		Contraintes physiques	
			
Total superficie	11,52	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cette ZACC, libre de toute urbanisation, présente un potentiel de réserves foncières très important. ▪ Les contraintes liées au milieu physique sont peu importantes : pas de risque d'inondation, quelques axes de ruissellement de type faible et quelques parcelles touchées à la marge par des pentes supérieures à 15 %. Seule une parcelle se trouvant à l'est est soumise à un axe de ruissellement de type moyen. ▪ Plus de la moitié des parcelles (5,87 ha) est détenue par des propriétaires publics. ▪ Cette ZACC est relativement excentrée par rapport aux noyaux d'habitat les plus denses de la commune. Cette ZACC est à proximité du quartier des Agaces, lui-même fort enclavé. ▪ Elle est accessible en transports en commun par le Proxibus mais il s'agit du terminus de la ligne. 	
Total superficie en Réserves Foncières	10,82		
Propriétaire privé	4,95		
Propriétaire privé - diverses associations	0		
Propriétaire public - divers	5,87		
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0		
Lotissements	0		
Aléa d'inondation - faible	0		
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	10,31		
SGIB	0		
<p><i>Remarque : Superficies en hectares.</i></p>			

ZACC n°5, Bierghes

<u>Contraintes humaines</u>	<u>Contraintes physiques</u>																				
																					
<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Total superficie</td> <td style="text-align: right;">7,08</td> </tr> <tr> <td>Total superficie en Réserves Foncières</td> <td style="text-align: right;">5,22</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé</td> <td style="text-align: right;">3,69</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire privé - diverses associations</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public - divers</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td>Propriétaire public – Commune de Rebecq</td> <td style="text-align: right;">1,53</td> </tr> <tr> <td>Lotissements</td> <td style="text-align: right;">0,28</td> </tr> <tr> <td>Aléa d'inondation - faible</td> <td style="text-align: right;">1,47</td> </tr> <tr> <td>Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td>SGIB</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Remarque : Superficies en hectares.</i></p>	Total superficie	7,08	Total superficie en Réserves Foncières	5,22	Propriétaire privé	3,69	Propriétaire privé - diverses associations	0	Propriétaire public - divers	0	Propriétaire public – Commune de Rebecq	1,53	Lotissements	0,28	Aléa d'inondation - faible	1,47	Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0	SGIB	0	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cette ZACC est peu urbanisée mais quelques parcelles sont déjà concernées par des projets de lotissements (0,28ha). ▪ La contrainte physique principale est liée à un risque d'inondation. En effet, un couloir traverse la partie est de la ZACC de manière verticale, soumettant les parcelles touchées à un risque faible. Quelques parcelles sont également concernées par des axes de ruissellement de faible intensité. ▪ La très grande majorité des parcelles sont détenues par des propriétaires privés, toutefois un peu plus d'un hectare et demi appartient à la commune de Rebecq. ▪ Elle est située à proximité du noyau d'habitat de Bierghes et plus particulièrement de la place Léopold Nuttinck. ▪ Elle est accessible en transports en commun par le Proxibus, la L.472 et la L.471.
Total superficie	7,08																				
Total superficie en Réserves Foncières	5,22																				
Propriétaire privé	3,69																				
Propriétaire privé - diverses associations	0																				
Propriétaire public - divers	0																				
Propriétaire public – Commune de Rebecq	1,53																				
Lotissements	0,28																				
Aléa d'inondation - faible	1,47																				
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0																				
SGIB	0																				

ZACC n°6, Radoux

Contraintes humaines		Contraintes physiques	
			
Total superficie	7,39	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cette ZACC n'est pas urbanisée, hormis trois parcelles déjà concernées par des projets de lotissement. ▪ Elle est exempte de contraintes physiques, excepté la présence de 2 axes de ruissellement de type faible. ▪ Cette ZACC ne se situe pas à proximité d'un noyau d'habitat dense, ni d'équipements et de services communautaires et scolaires. Elle est très excentrée. ▪ Elle n'est pas desservie par les transports en commun. ▪ Elle relève exclusivement de la propriété privée. 	
Total superficie en Réserves Foncières	7,00		
Propriétaire privé	7,00		
Propriétaire privé - diverses associations	0		
Propriétaire public - divers	0		
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0		
Lotissements	0,43		
Aléa d'inondation - faible	0		
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0		
SGIB	0		
<p><i>Remarque : Superficies en hectares.</i></p>			

Nom de la ZACC	Aptitude des sols	Pente > 15%	Aléa d'inondation	Captages et zones de prévention	Intérêt biologique	Paysage	Situation de droit	Proximité de noyaux d'habitat et accessibilité
ZACC n°1, Paradis	Le sol de cette ZACC convient globalement bien à l'agriculture (culture).	Une petite zone comportant des pentes supérieures à 15% se trouve à cheval sur 2 parcelles.	-	-	-	-	Cette ZACC n'est pas urbanisée. Près de 5 ha appartiennent à des propriétaires publics.	A proximité d'un noyau d'habitat. Bonne accessibilité en transport en commun.
ZACC n°2, Rastadt	Le sol de cette ZACC convient bien à l'agriculture (culture).	-	Une partie de la parcelle située à l'extrémité ouest est concernée par un aléa d'inondation faible, accompagné d'un axe de ruissellement élevé.	-	Aucun intérêt biologique majeur	Essentiellement constitué de de prairies permanentes, d'une zone agricole au Nord et de fonds de jardins à l'Est.	Cette ZACC n'est pas urbanisée (excepté une parcelle déjà construite). La très grande majorité des parcelles est détenue par des propriétaires privés. Elle a fait l'objet d'un RUE.	A proximité d'un noyau d'habitat. Bonne accessibilité en transports en commun.
ZACC n°3, Renard	Le sol de cette ZACC convient bien à l'agriculture (culture).	Les parcelles situées sur la frange nord/nord-ouest de la ZACC sont concernées par des pentes supérieures à 15 % en raison de la présence de la vallée de la Senne et de ses versants.	Une toute petite partie de parcelle à l'ouest est soumise à un aléa d'inondation faible.	-	ZACC située en fond de vallée de la Senne et à proximité du bois du Chenois.	Existence de 2 points de vue vers Quenast et Ripain.	Cette ZACC n'est pas urbanisée. La très grande majorité des parcelles est détenue par des propriétaires privés. Elle a fait l'objet d'un RUE.	Cette ZACC est relativement excentrée par rapport aux noyaux d'habitat les plus denses. Pas accessible en transports en commun.
ZACC n°4, Chenois	Le sol de cette ZACC convient bien à l'agriculture (culture).	Quelques parcelles sont touchées à la marge par des pentes supérieures à 15 %.	-	La ZACC se situe presque entièrement (3/4) au sein de deux zones de prévention éloignées (zone forfaitaire).	-	-	Cette ZACC n'est pas urbanisée. Près de 6 ha appartiennent à des propriétaires publics.	Cette ZACC est relativement excentrée par rapport aux noyaux d'habitat les plus denses. Peu accessible en transports en commun.

Nom de la ZACC	Aptitude des sols	Pente > 15%	Aléa d'inondation	Captages et zones de prévention	Intérêt biologique	Paysage	Situation de droit	Proximité de noyaux d'habitat et d'accessibilité
ZACC n°5, Bierghes	Les sols de cette ZACC conviennent donc bien aux cultures.	-	Un couloir traverse la partie est de la ZACC de manière verticale, soumettant les parcelles touchées à un risque faible.	-	-	-	Cette ZACC n'est pas urbanisée. La commune de Rebecq y est propriétaire de 1,53 ha de terrain.	A proximité d'un noyau d'habitat dense et d'équipements et de services communautaires et scolaires. Bonne accessibilité en transports en commun.
ZACC n°6, Radoux	Les sols de cette ZACC conviennent donc bien aux cultures	-	-	-	-	-	Cette ZACC n'est pas urbanisée (excepté 3 parcelles déjà construites). Les réserves foncières relèvent exclusivement de la propriété privée.	Non accessible en transports en commun. Située en zone d'habitat mais très excentrée des équipements et services communautaires ou scolaires.

31.4 CONCLUSION

La superficie des disponibilités foncières (surfaces non urbanisées) en zones d'habitat et habitat à caractère rural, à Rebecq, est d'environ 87 ha (brut). Les réserves foncières en ZACC totalisent près de 46,5 ha.

Parmi les surfaces en zones d'habitat et d'habitat à caractère rural, il y a des parcelles (20,46 ha) qui sont concernées par des permis de lotir déjà accordés.

A noter que les réserves foncières calculées ici le sont uniquement sur les parcelles non bâties. L'estimation ne prend pas en compte les parcelles bâties qui pourraient faire l'objet d'un redécoupage ultérieurement.

Comme nous avons pu le constater, des contraintes physiques sont présentes au niveau de plusieurs réserves foncières situées en zone d'habitat au plan de secteur (zone d'habitat et zone d'habitat à caractère rural ensemble).

Ces contraintes sont, notamment, constituées de zones à risques d'inondations, de zones de prévention de captages d'eaux souterraines, de axes de ruissellement ou encore de pentes de plus de 15%.

Certaines de ces contraintes conditionnent, plus que d'autres, l'aménagement possible des réserves foncières. Ainsi, une zone à risque d'inondations faible influence moins l'aménagement d'un site, qu'un site présentant d'importants risques d'éboulements.

Selon la zone étudiée, on trouve divers types de contraintes physiques (d'un point de vue nature de la contrainte et fréquence), au niveau des réserves foncières situées en zone d'habitat au plan de secteur.

Ainsi, dans l'ensemble au niveau des réserves foncières situées à Rebecq, on trouve peu de contraintes physiques pouvant empêcher une certaine urbanisation, excepté quelques parcelles touchées de manière ponctuelle et peu étendue, par des risques d'inondation moyen à élevé.

De plus, à ce propos, on peut observer qu'il n'existe pas non plus de réelles contraintes physiques au niveau des ZACC de Rebecq. En effet, il existe très peu de zones inondables et lorsqu'elles existent, il s'agit d'aléas d'inondation faible. Les contraintes physiques conditionnent donc peu l'aménagement de ces zones.

Au regard des prévisions démographiques, les besoins en réserves foncières étaient estimés entre 76 et 91 ha à l'horizon 2030. Il est donc probable que les réserves foncières seules (hors ZACC) ne permettraient pas de répondre à ces besoins.

La commune devra donc se positionner pour savoir si elle souhaite ouvrir de nouvelles zones (ZACC) à l'urbanisation pour accueillir de nouvelles populations ou si à l'inverse elle souhaite réduire ses surfaces constructibles disponibles et stabiliser sa démographie communale.

PROPRIETAIRE	SUPERFICIE EN M ²				SUPERFICIE TOTALE (HA)
	ZH	ZHCR	ZACC	SUPERFICIE TOTALE	
PROPRIETAIRES PUBLICS	36.127,41	27.156,91	133.745,47	197.029,79	19,70
DOMAINE DE HSRP/HABITATIONS SOCIALES DU ROMAN PAIS	1.862,23	0	58.671,74	60.533,97	6,05
DOMAINE DU CENTRE PUBLIC D ACTION SOCIALE DE BRUXELLES	0	1.6041, 51	37.970,94	54.012,45	5,40
DOMAINE DE LA COMMUNE DE REBECQ	32.198,81	5.588,12	15.310,28	53.097,22	5,31
DOMAINE DU CENTRE PUBLIC D ACTION SOCIALE DE REBECQ	728,99	933,63	15.808,52	17.471,14	1,75
DOMAINE DE LA SNCB HOLDING	411,64	709,76	5.623,14	6.744,55	0,67
DOMAINE DE LA FABRIQUE D EGLISE DE LA PAROISSE SAINTS-PIERRE ET MARTIN A REBECQ/BIERGHES	0	2.933,00	0	2.933,00	0,29
DOMAINE DE LA SWDE/SOCIETE WALLONNE DES EAUX	124,87	950,87	360,84	1.436,61	0,14
DOMAINE DE LA SWL/SOCIETE WALLONNE DU LOGEMENT	786,40	0	0	786,40	0,08
DOMAINE DE SEDILEC	14,46	0	0	14,46	0,001
PROPRIETAIRES PRIVES	398.286,96	410.392,56	332.176,97	1.140.856,49	114,09
Associations	11.635,50	1.766,71	0	13.402,21	1,34
Sociétés diverses	1.015.87,84	47.976,36	98.429,64	247.993,85	24,80
Propriétaires privés divers	285.063,62	360.649,48	233.747,33	879.460,43	87,95
TOTAL RESERVES FONCIERES	434.414,36	437.549,47	465.922,44	1.337.886,28	133,78

Figure 755 : Tableau des propriétaires des réserves foncières

Figure 756 : Tableau récapitulatif des caractéristiques des diverses réserves foncières de la commune de Rebecq

Village/Quartier	Bierghes	Chaussée de Mons	Chemin de la Malpensée	Croly	Gendarmerie	La Genette	Quenast	Radoux	Rebecq	Rognon	Rue Haute	Strihoux	Wisbecq
Total superficie en RF	9,41	3,38	0,89	3,16	4,60	3,38	17,95	8,45	23,08	3,40	1,54	7,20	0,75
Propriétaire privé	8,93	3,38	0,89	3,13	4,44	2,88	16,71	8,45	17,94	3,28	1,54	7,20	0,75
Propriétaire privé - diverses associations	0	0	0	0	0	0,18	0,79	0	0,37	0	0	0	0
Propriétaire public - divers	0,37	0	0	0,03	0,04	0	0,24	0	1,87	0	0	0	0
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0,11	0	0	0	0,11	0,33	0,21	0	2,90	0,12	0	0	0
Lotissements	2,59	0,84	0,11	0,28	0,11	0	2,11	2,25	3,35	0,69	0,17	7,13	0,03
Zone d'assainissement collectif (Ia)	9,41	3,38	0	1,65	4,60	0	16,66	8,45	23,08	0	0	7,20	0,75
Zone d'assainissement autonome (II)	0	0	0,89	1,51	0	3,38	1,28	0	0	3,40	1,54	0	0
Alea d'inondation - faible	0,05	0	0	0	0	0	0,31	0	1,40	0,004	0,02	0,64	0,01
Alea d'inondation -moyen	0	0	0	0	0	0	0,33	0	0,33	0	0	0	0
Alea d'inondation -élevé	0	0	0	0	0	0	1,79	0	0	0	0	0	0
Zone de protection rapprochée d'un captage (zone forfaitaire)	0	0	0	0	0	0	1,83	0	0	0	0	0	0
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0	0	0	2,56	0,23	0	17,95	0	0	0	0	0	0
SGIB	0	0,133	0	0	0,364	0	0,006	0	2,551	0	0	0	0

	ZACC 1 : Paradis	ZACC 2 : Rastadt	ZACC 3 : Renard	ZACC 4 : Chenoi	ZACC 5 : Bierghes	ZACC 6 : Radoux
Superficie ZACC	12,28	4,99	8,47	11,52	7,08	7,39
Total superficie en RF	11,76	4,20	7,59	10,82	5,22	7,00
Pourcentage de superficie libre par rapport à la superficie totale de la ZACC	95,8 %	84,2 %	89,6 %	93,9 %	73,7 %	94,7 %
Propriétaire privé	6,79	3,76	7,03	4,95	3,69	7
Propriétaire privé - diverses associations	0	0	0	0	0	0
Propriétaire public - divers	4,97	0,44	0,56	5,87	0	0
Propriétaire public – Commune de Rebecq	0	0	0	0	1,53	0
Lotissements	0,07	0,01	0	0	0,28	0,43
Alea d'inondation - faible	0	0,65	0,31	0	1,47	0
Zone de protection éloignée d'un captage (zone forfaitaire)	0	0	0	10,31	0	0
SGIB	0	0	0	0	0	0

Figure 757 : Tableau récapitulatif des caractéristiques des ZACC

32 Tableau Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces

DOMAINES	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<p>RESERVES FONCIERES</p>	<p>Rebecq désire garder son identité rurale.</p> <p>Dans les vingt dernières années, la population de Rebecq a fortement augmenté.</p> <p>A politique inchangée, la commune de Rebecq peut dépasser les 13.800 habitants à l'horizon 2030 (faible croissance).</p> <p>Les estimations démographiques évaluent une fourchette de 1.500 à 3.600 habitants supplémentaires à l'horizon 2030.</p> <p>Les réserves foncières brutes sont actuellement d'environ 87 ha en zone d'habitat ou d'habitat à caractère rural et d'environ 46 ha dans les ZACC, soit une surface totale maximale de 133ha (brut).</p>	<p>Les réserves foncières disponibles risquent de ne pas répondre aux besoins futurs en termes de surfaces constructibles.</p> <p>Des contraintes physiques sont présentes au niveau de plusieurs réserves foncières, notamment du point de vue des risques d'inondation.</p> <p>Très faible maîtrise foncière de la commune.</p>	<p>Certaines ZACC en raison de leur proximité avec le noyau urbain de Rebecq présentent de nombreux avantages.</p> <p>La ZACC du Renard et la ZACC Rastadt ont fait l'objet de RUE.</p>	<p>L'arrivée de nouveaux habitants doit se faire en adéquation avec l'offre en équipements et services (scolaire, administratif, culturel, sportif) au risque de voir un déséquilibre trop important entre l'offre et la demande.</p> <p>Une mauvaise gestion et priorisation de la mise en œuvre de ces réserves foncières peuvent entraîner une urbanisation massive et mal intégrée à l'environnement paysager de la commune.</p>